

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 25/06/2024 - 79738 - 1990 B 12447 - 379 155 369 - BPCE Lease

BPCE LEASE

Société Anonyme

7, promenade Germaine Sablon

75013 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers

92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

BPCE LEASE

Société Anonyme

7, promenade Germaine Sablon

75013 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée générale de la société BPCE LEASE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BPCE LEASE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance



Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ **Identification et dépréciation des créances douteuses**

 Risque identifié et principaux jugements	 Notre approche d'audit
<p>Dans le cadre de ses activités de crédit-bail et location simple, BPCE Lease comptabilise des créances douteuses conformément aux règles comptables en vigueur et constitue des dépréciations individuelles sur ces créances afin de couvrir les pertes de crédit avérées sur des créances octroyées.</p> <p>Dans un environnement marqué par une incertitude importante, la détermination des dépréciations sur créances douteuses requiert une part importante de jugement notamment pour identifier les créances devant faire l'objet d'une dépréciation et pour apprécier le montant à comptabiliser.</p> <p>Nous avons considéré que ces dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit dans la mesure où elles représentent une zone d'estimation significative pour l'établissement des comptes.</p> <p>Les créances douteuses sur opérations de crédit-bail et de location simple s'élèvent à 87,2M€ au titre de l'exercice 2023. Ces créances font l'objet de dépréciations à hauteur de 72,9M€.</p> <p>Se référer aux notes II – Note 3 « Méthodes d'évaluation » et III.1.D de l'annexe pour plus de détails.</p>	<p>Nos travaux ont été adaptés pour tenir compte de l'évolution des risques et d'un niveau d'incertitude accru. Nous avons notamment apprécié la pertinence du dispositif de contrôle interne de BPCE Lease.</p> <p>Nous avons pris connaissance des contrôles clés mis en place par BPCE Lease, en particulier ceux liés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la classification des expositions en créances douteuses, - l'identification des indicateurs de dépréciation (tels que l'existence d'impayés), - la détermination des dépréciations de créances douteuses tenant compte de la valorisation des garanties disponibles. <p>En complément, pour un échantillon de dossiers sélectionnés sur la base de critères de matérialité et de risque, nous avons procédé à une revue de crédit consistant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre connaissance des dernières informations disponibles sur la situation des contreparties sensibles et douteuses, - analyser et évaluer les estimations de provisions arrêtées par la direction sur la base des informations mises à notre disposition par l'établissement, - vérifier le correct enregistrement en comptabilité des dépréciations estimées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BPCE LEASE par l'assemblée générale du 31 mai 2006 pour le cabinet Deloitte et Associés et par celle du 28 mai 2015 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers

Au 31 décembre 2023, le cabinet Deloitte et Associés était dans la 18^{ème} année sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers dans la 9^{ème} année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce

Nous remettons au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 6 mai 2024

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

 Antoine Priollaud

Antoine PRIOLLAUD

Deloitte & Associés



Marjorie BLANC LOURME

EXERCICE 2023

COMPTES INDIVIDUELS ANNUELS

BPCE LEASE

1 Bilan et hors bilan

ACTIF

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Caisses, banques centrales		2	2
Effets publics et valeurs assimilés		0	0
Créances sur les établissements de crédit	1.A	522 864	496 828
Opérations avec la clientèle	1.D	284 070	255 404
Obligations et autres titres à revenu fixe		0	0
Actions et autres titres à revenu variable		0	0
Participations et autres titres détenus à long terme		0	0
Parts dans les entreprises liées	1.B	611 767	539 177
Opérations de crédit-bail et de locations simples	1.C	8 155 922	7 010 840
Immobilisations incorporelles	1.E	35 972	30 437
Immobilisations corporelles	1.E	579	360
Autres Actifs	1.F	125 830	243 844
Comptes de régularisation	1.G	25 010	7 962
TOTAL DE L'ACTIF		9 762 016	8 584 854

PASSIF

<i>en milliers d'euros</i>		31/12/2023	31/12/2022
Banques centrales		0	0
Dettes envers les établissements de crédit	1.H	9 181 485	7 785 988
Opérations avec la clientèle	1.K	216	758
Dettes représentées par un titre	1.I	5 000	5 169
Autres passifs	1.J	253 331	321 741
Comptes de régularisation	1.L	184 703	162 779
Provisions	1.M	45 917	49 200
Dettes subordonnées		0	0
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	1.M	1 742	1 742
Capitaux propres hors FRBG			
Capital souscrit	1.N	354 096	354 096
Primes d'émission	1.N	117 198	117 198
Réserves	1.N	21 564	21 152
Ecart de réévaluation	1.N	0	0
Provisions réglementées et subventions d'investissement	1.N	0	0
Report à nouveau	1.N	-234 969	-161 116
Résultat de l'exercice (+/-)	1.N	-168 267	-73 853
TOTAL DU PASSIF		9 762 016	8 584 854

HORS BILAN

<i>en milliers d'euros</i>		31/12/2023	31/12/2022
Engagements donnés			
Engagements de financement	2.B	1 036 140	1 393 539
Engagements de garantie	2.B	95 570	60 205
Engagements sur titres		0	0
Engagements sur instruments financier a terme	2.A	7 110 399	4 075 921
Engagements reçus			
Engagements de financement	2.C	110 000	110 000
Engagements de garantie	2.C	4 916 748	4 126 445
Engagements sur titres	2.C	0	0

2 Compte de résultat

RESULTAT

<i>en milliers d'euros</i>		31/12/2023	31/12/2022
Intérêts et produits assimilés	3.A	518 563	38 693
Intérêts et charges assimilés	3.A	-689 943	-59 839
Produits sur opérations de crédit bail et de location simple	3.B/3.C	3 209 099	2 715 912
Charges sur opérations de crédit bail et de location simple	3.B/3.C	-3 168 228	-2 723 349
Revenus des titres à revenu variable	3.F	41 081	37 242
Commissions (produits)	3.D	1 743	1 748
Commissions (charges)	3.D	-32 508	-29 409
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	3.E	-658	-73
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		0	0
Autres produits d'exploitation bancaire	3.G	1 285	1 158
Autres charges d'exploitation bancaire		0	0
Produit net bancaire		-119 566	-17 917
Charges générales d'exploitation	3.H	-65 712	-63 135
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	3.H	-4 140	-4 161
Résultat brut d'exploitation		-189 418	-85 213
Coût du risque	3.I	10 272	-10 056
Résultat d'exploitation		-179 146	-95 269
Gains ou pertes sur actif immobilisés	3.J	1 588	-2 518
Résultat courant avant impôt		-177 558	-97 787
Resultat exceptionnel		0	0
Impôt sur les bénéfices	3.L	9 291	23 934
Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées		0	0
RESULTAT NET		-168 267	-73 853

RESULTAT (présentation financière)

<i>en milliers d'euros</i>		31/12/2023	31/12/2022
Intérêts et produits assimilés	3.A	518 563	38 693
Intérêts et charges assimilés	3.A	-689 943	-59 839
Produits sur opérations de crédit bail et de location simple	3.B/3.C	3 209 099	2 715 912
Charges sur opérations de crédit bail et de location simple		-2 953 885	-2 563 930
Revenus des titres à revenu variable	3.F	41 081	37 242
Commissions (produits)	3.D	1 743	1 748
Commissions (charges)	3.D	-32 508	-29 409
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	3.E	-658	-73
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		0	0
Autres produits d'exploitation bancaire	3.G	1 285	1 158
Autres charges d'exploitation bancaire		0	0
Produit net bancaire		94 777	141 502
Charges générales d'exploitation	3.H	-65 712	-63 135
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	3.H	-4 140	-4 161
Résultat brut d'exploitation		24 925	74 206
Coût du risque	3.I	10 272	-10 056
Résultat d'exploitation		35 197	64 150
Gains ou pertes sur actif immobilisés	3.J	1 588	-2 518
Résultat courant avant impôt		36 785	61 632
Resultat exceptionnel		0	0
Impôt sur les bénéfices		-46 073	64 149
Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées		0	0
RESULTAT NET		-9 289	125 781

BPCE LEASE

I – Cadre général	7
a) Cadre juridique et financier	7
b) Faits caractéristiques de l'exercice	7
c) Evènements postérieurs à la clôture	7
II – Principes et méthodes comptables	8
NOTE 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES.....	8
NOTE 2 – CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE.....	8
NOTE 3 – METHODES D'EVALUATION.....	8
3.A Crédit-bail, location avec option d'achat et location simple	9
3.B Participations et parts dans les entreprises liées	10
3.C Immobilisations propres.....	11
3.D Dépréciations et provisions	11
3.E Créances et dettes avec les établissements de crédit	11
3.F Les engagements hors bilan.....	12
3.G Passifs sociaux, engagement en matière de retraite et de médaille du travail	12
3.H Produits sur opérations de crédit-bail et de location.....	13
3.I Intérêts et charges assimilées	13
3.J Revenus des titres.....	13
3.K Charges générales d'exploitation	13
3.L Impôt sur les Sociétés	13
3.M Le risque de taux	13
3.N Autres informations.....	14
III – Informations sur les postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultat	15
NOTE 1 – BILAN.....	15
1.A Créances sur les établissements de crédit	15
1.B Participations et parts dans les entreprises liées	15
1.C Crédit-bail, location avec option d'achat et location simple	15
1.D Tableaux de classement des créances, provisions et décotes	16
1.E Immobilisations incorporelles et corporelles	16
1.F Autres actifs.....	17
1.G Comptes de régularisation (actif).....	17
1.H Dettes sur les établissements de crédit	17
1.I Dettes représentées par un titre	17
1.J Autres passifs	18
1.K Opérations avec la clientèle	18
1.L Comptes de régularisation (passif).....	18
1.M Provisions pour risques et charges	18
1.N Capitaux propres.....	20
NOTE 2 – HORS BILAN	20
2.A Opérations sur instruments financiers à terme.....	20
2.B Engagements donnés	20
2.C Engagements reçus	20
NOTE 3 – COMPTE DE RESULTAT.....	21
3.A Intérêts charges et produits assimilés	21
3.B Opérations de crédit bail et de LOA	21
3.C Opérations de location simple.....	22
3.D Produits et charges de commissions	22
3.E Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	23
3.F Titres à revenu variable	23
3.G Autres charges et produits d'exploitation.....	23

3.H Charges générales d'exploitation.....	24
3.I Coût du risque	24
3.J Résultat sur actif immobilisé	24
3.K Résultat exceptionnel	24
3.L Impôts sur les bénéfices	25
IV – Informations sur les postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultat.....	25
a) Consolidation.....	25
b) Proposition d'affectation du résultat*	25
c) Etat des créances et des dettes selon la durée restant à courir	25
d) Ventilation sectorielle des encours	26
d-1) Ventilation sectorielle selon la notation Banque de France.....	26
d-2) Ventilation sectorielle selon la nature des biens financés.....	26
d-3) Ventilation sectorielle selon la localisation des biens financés.....	26
e) Principaux éléments concernant les entreprises liées et le réseau des Banques Populaires et Caisses d'Epargne	27
f) Effectif par catégorie socio-professionnelle	27
g) Participations	27
h) Répartition de l'actionariat 31/12/2023.....	27
i) Honoraires des Commissaires aux comptes.....	28

<p style="text-align: center;">NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS Exercice 2023</p>
--

I – Cadre général**a) Cadre juridique et financier**

BPCE LEASE est un établissement de crédit spécialisé dans le crédit-bail mobilier dont le statut et le fonctionnement sont définis par la loi du 2 juillet 1966.

Le capital social de BPCE LEASE s'élève à 354 millions d'euros et est composé de 16 702 645 actions de nominal 21,2 euros entièrement libérées.

b) Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le cadre des tests de dépréciations sur les titres de participation, une reprise de provision pour dépréciation de 2,134 millions d'euros a été comptabilisée en 2023 sur les titres de la société Cicobail portant le stock de provisions sur ces titres à 41,525 millions d'euros. Par ailleurs, une dotation pour dépréciation de 0,544 millions d'euros a été constituée sur les titres de la société Lease Expansion portant le stock de provisions sur ces titres au même montant.

La société civile immobilière Verte Vallée ayant été liquidée le 21 décembre 2023, BPCE Lease a constaté dans ses comptes la sortie de ces titres et dégagé un résultat net associé de 16K€. Ce résultat est associé au remboursement d'un compte courant de même valeur.

BPCE Lease a acquis le 16 février 2023 deux sociétés spécialisées dans la location-financement du matériel pour les professionnels de santé installés en France. A l'issue de cette acquisition, BPCE Lease devient l'unique actionnaire d'Eurolocatique et de Médidan. Le prix de transaction comptabilisé au 31 décembre 2023 est de 71M€. Les tests de dépréciation effectués en fin d'année n'ont pas engendré de perte de valeur pour les deux entités.

En date du 07 décembre 2022, le conseil d'administration a décidé de transférer à compter du 01 janvier 2023 le siège social de BPCE Lease au 7 promenade Germaine Sablon 75013 Paris.

Faisant suite à l'arrêt de la Cour de cassation du 13 septembre 2023 permettant aux salariés d'acquérir des droits à congés payés pendant leur arrêt maladie, peu importe l'origine de la maladie ou la durée de cet arrêt, et en attendant les précisions législatives qui seront prises en conséquence, le Groupe BPCE a décidé de provisionner l'impact de cette décision dès cet arrêté sur la base d'un an de rétroactivité. En application de cette instruction Groupe, une provision de 38 K€ a été constatée dans les comptes de BPCE LEASE.

c) Evènements postérieurs à la clôture

BPCE Lease a pris le 2 février 2024 une participation majoritaire de 58% dans Simpel Group, société spécialisée dans la conception d'offres de financement locatif et d'abonnements destinés à faciliter la commercialisation de petits équipements, notamment informatiques. Les dirigeants actuels de Simpel Group conservent 42% du capital.

Il n'y a pas eu d'autres évènements postérieurs à la clôture.

II – Principes et méthodes comptables

NOTE 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les comptes annuels de BPCE LEASE, arrêtés le 31 décembre 2023 sont établis et présentés conformément aux règles définies par BPCE dans le respect du règlement n°2016-07 de l’Autorité des Normes comptables, sous réserve des adaptations prévues par le règlement ANC 2014-07 relatif au plan comptable des établissements de crédit.

Les comptes de l’exercice sont présentés sous une forme identique à celle de l’exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l’exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d’un exercice à l’autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d’établissement et de présentation des comptes annuels.

L’identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement n°2016-07 de l’Autorité des Normes comptables.

Les règlements CRC n°2002-10 relatif aux amortissements et dépréciations d’actifs et CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l’évaluation des actifs n’ont pas été appliqués. En effet, l’Avis n°2006-C du 4 octobre 2006 du CNC exclut, dans les comptes individuels les contrats de location au sens d’IAS 17 du champ d’application du règlement n°2004-06 du CRC. Aucune provision pour grosse réparation n’a été comptabilisée en raison de la nature des immobilisations financées et des immobilisations d’exploitation.

Conformément à la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 de l’Autorité des Normes comptables, BPCE LEASE continue d’appliquer la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n°2003-R-01 relative aux règles de comptabilisation et d’évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. Enfin, BPCE LEASE a comptabilisé, à compter du 01/01/2010, les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction selon les dispositions prévues au règlement n°2016-07 de l’Autorité des Normes Comptables. La méthode retenue est l’étalement linéaire, sur la durée de vie effective du crédit, des charges et produits soumis au règlement n°2016-07 de l’Autorité des Normes Comptables.

Ces comptes individuels sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe BPCE.

NOTE 2 – CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n’est intervenu au cours de l’exercice 2023.

NOTE 3 – METHODES D’EVALUATION

La méthode retenue pour l’évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique et tous les postes du bilan sont présentés, le cas échéant, nets d’amortissements, de provisions et de corrections de valeur.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.A Crédit-bail, location avec option d'achat et location simple

Les immobilisations destinées à la location sont enregistrées comme suit :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

La valeur nette de dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations ne peut excéder la valeur de l'encours financier des contrats qui y sont attachés.

Le niveau d'amortissement retenu en cumul est compris entre le minimum linéaire en cumul et le maximum dégressif en cumul.

Pour ce qui concerne la dotation aux amortissements 2023, la fourchette fiscale autorisée pour BPCE LEASE s'étend de 1 250 millions d'euros pour le minimum légal correspondant à la dotation linéaire à 2 608 millions d'euros pour le maximum correspondant à la dotation calculée à 100% de l'amortissement dégressif pour les matériels éligibles à ce mode d'amortissement.

La dotation nette aux amortissements retenue par BPCE LEASE hors succursales et inclus immobilisations cédées et temporairement louées, pour l'exercice 2023, s'élève à 2 719 millions d'euros. La dotation nette de BPCE LEASE MADRID s'élève à 49 millions d'euros et celle de BPCE LEASE MILAN à 186 millions d'euros.

La « Réserve Latente » est formée par l'écart existant entre l'encours financier des contrats de location et de crédit-bail, et la valeur nette comptable des immobilisations rattachées à ces mêmes contrats.

Compte tenu du montant de dotation aux amortissements de 2 719 millions d'euros retenu chez BPCE LEASE, la Réserve Latente cumulée hors succursales au 31/12/2023 s'élève à 1 426 millions d'euros (1 425 740 901 Euros). La Réserve latente cumulée de la succursale BPCE Lease Madrid est négative et s'élève à 2,8 millions d'euros (2 805 699 Euros).

L'impôt différé relatif à la Réserve Latente de BPCE Lease impactant le compte de résultat en 2023 est une charge de 55 millions d'euros (55 364 615 Euros). L'impôt différé est calculé sur la base des futurs taux d'impôt et de l'année de retournement de la réserve latente définie en fonction de l'écoulement de la valeur nette financière et des dates de fin de contrats. Depuis 2023, le seul taux retenu est de 25,83 %.

L'encours financier pour sa part est :

- Diminué des dépréciations pour pertes en capital : pertes probables sur les matériels attachés aux contrats résiliés et des dépréciations pour risques de perte en capital, pour un total de 16,218 millions d'euros.
- Augmenté de la part en capital des loyers qui courent, après le 31 décembre. En effet, les loyers sont perçus d'avance et comptabilisés prorata temporis : financièrement, ils comportent une part en capital qui amortit l'encours financier et une part en intérêt qui rémunère le capital restant dû.

Les impayés et les créances douteuses :

Les créances douteuses sont constituées de l'ensemble des encours échus et non échus, garantis ou non, dus par les débiteurs dont un concours au moins présente un risque de crédit avéré, identifié de manière individuelle. Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, nonobstant l'existence de garantie ou de caution.

L'identification en encours douteux est effectuée conformément aux dispositions du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des normes comptables notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois.

Un encours douteux compromis est un encours douteux dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé. Les créances échues de leur terme, les contrats de crédit-bail résiliés, sont présumés devoir être inscrits en douteux compromis. L'existence de garanties couvrant la quasi-totalité des risques et les conditions d'évolution de la créance douteuse doivent être prises en considération pour qualifier un encours douteux de compromis et pour quantifier la dépréciation. Un an après sa classification en encours douteux, un encours douteux est présumé être compromis.

Nonobstant le règlement n°2014-07 de l'Autorité des normes comptables (ANC), l'identification en encours douteux est effectuée notamment en cas de créances impayées depuis plus de trois mois consécutifs au en harmonisation avec les événements de défaut définis à l'article 178 du règlement européen n°575/2013 du 26 juin 2013 relatif aux exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et les orientations de l'EBA (EBA/GL/2016/07) sur l'application de la définition du défaut et le règlement délégué 2018/1845 de la Banque Centrale Européenne relatif au seuil d'évaluation de l'importance des arriérés sur des obligations de crédit, applicable au plus tard au 31 décembre 2020. La définition des encours en défaut est ainsi précisée par l'introduction d'un seuil relatif et d'un seuil absolu à appliquer aux arriérés de paiement pour identifier les situations de défaut, la clarification des critères de retour en encours sains avec l'imposition d'une période probatoire et l'introduction de critères explicites pour le classement en défaut des crédits restructurés.

3.B Participations et parts dans les entreprises liées

Ce poste enregistre la valeur d'acquisition des titres détenus par la Société dans les sociétés dont elle assure le contrôle ou dans lesquelles elle exerce une influence, directement ou indirectement. Il n'est pratiqué une dépréciation de ces titres ou créances que s'il est justifié d'une dépréciation par rapport à la valeur d'usage. Celle-ci est déterminée en fonction de critères fondés sur la rentabilité et les perspectives de développement et sur le patrimoine des titres détenus. Dans le cas où la valeur nette comptable serait supérieure à la valeur d'usage, une dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de participation est constitué des principales lignes suivantes :

- LEASE EXPANSION dont l'activité est la location financière informatique,
- EUROLOCATIQUE dont l'activité est la revente à des refinanceurs de matériels spécialisés dans le secteur médical,
- BPCE ENERGECO (SOFERGIE), dont l'activité est le crédit-bail ou la location financière de biens meubles ou immeubles dans le secteur de l'environnement, des économies d'énergie et des collectivités locales,
- BPCE LEASE IMMO dont l'activité est le crédit-bail immobilier et dans une moindre mesure, la location simple,
- BPCE BAIL dont l'activité est également le crédit-bail immobilier et dans une moindre mesure, la location simple, cette société conclue également des prêts pour une activité de Fiducie.
- BPCE PERSONAL CAR LEASE, société, dont l'objet est la location longue durée de véhicules pour les particuliers,
- CICOBAIL, société Sicomi dont l'activité est le crédit-bail immobilier et dans une moindre mesure, la location simple, cette société est actuellement gérée en mode extinctif,
- BPCE LEASE REUNION dont l'activité est le crédit-bail mobilier,
- BPCE LEASE TAHITI dont l'activité est le crédit-bail mobilier,
- BPCE LEASE NOUMEA dont l'activité est le crédit-bail mobilier,
- BPCE CAR LEASE dont l'activité est la location longue durée de voitures,
- CO ASSUR, courtier en assurance,
- SUD OUEST BAIL, dont l'activité est le crédit-bail immobilier, cette société est actuellement gérée en mode extinctif,
- BATILEASE, dont l'activité est le crédit-bail immobilier et dans une moindre mesure, la location simple, cette société est actuellement gérée en mode extinctif,
- INTERCOOP, dont l'activité est le crédit-bail immobilier et dans une moindre mesure, la location simple, cette société est actuellement gérée en mode extinctif.

3.C Immobilisations propres

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties suivant le mode linéaire ou dégressif :

- agencements : 10 ans,
- mobilier et matériel de bureau : 5 à 6 ans 2/3,
- logiciels acquis : 3 ans.

Les immobilisations reçues dans le cadre d'opérations de fusion ou d'apport sont amorties sur la durée restant à courir.

Le cas échéant, les immobilisations peuvent faire l'objet d'une dépréciation.

Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constitués depuis leur date d'achèvement. Ils sont amortis en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Cette durée est comprise entre 1 et 3 années selon les logiciels créés.

3.D Dépréciations et provisions

Dépréciations des créances douteuses

Elles sont inscrites à l'actif du bilan en déduction des créances y afférentes et portent essentiellement sur des loyers impayés et des indemnités de résiliation. Elles sont constituées pour couvrir un risque probable ou certain de non recouvrement total ou partiel résultant d'événements en cours à la clôture de l'exercice.

Dépréciation des ITNL

Toute résiliation ou résolution de contrat entraîne un examen de la valeur bilancielle et de la valeur vénale du bien, l'écart éventuel constaté pouvant conduire à une dépréciation de la valeur de l'actif.

Les mouvements de dépréciations afférents aux actifs loués en crédit-bail et location financière sont inscrits en produit net bancaire.

Provisions pour risques et charges

Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges directement liés ou non liés à des opérations bancaires au sens de l'article L311-1 du Code monétaire et financier et des opérations connexes définies à l'article L311-2 de ce même code, nettement précisées quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.

A moins d'être couverte par un texte spécifique, la constitution de telles provisions est subordonnée à l'existence d'une obligation envers un tiers à la clôture et à l'absence de contrepartie équivalente attendue de ce tiers, conformément aux dispositions du CRC n°2000-06.

Elles couvrent principalement des risques relatifs à des engagements par signature envers LEASE EXPANSION notamment.

3.E Créances et dettes avec les établissements de crédit

- Créances avec les établissements de crédit

Les créances sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances détenues au titre d'opérations bancaires sur des établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre. Les créances sur les établissements de crédit sont inscrites au bilan à leur valeur nominale ou leur coût d'acquisition pour les rachats de créances, augmentés des intérêts courus non échus et nette des dépréciations constituées au titre du risque de crédit.

- Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit sont présentées selon leur durée initiale (à vue ou à terme) et les dettes envers la clientèle sont présentées selon leur nature (comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts de la clientèle). Sont incluses, en fonction de leur contrepartie, les opérations de pension matérialisées par des titres ou des valeurs. Les intérêts courus sont enregistrés en dettes rattachées.

3.F Les engagements hors bilan

Les engagements donnés et reçus

Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle : ceux-ci sont évalués à partir des contrats signés non transmis au back-office et ceux traités par ce dernier mais pour lesquelles la dépense auprès du fournisseur n'est pas encore intervenue.

Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit : ils sont essentiellement relatifs aux engagements reçus des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne dans le cadre du partage de risques sur les dossiers apportés par les deux réseaux ;

Les opérations sur instruments financiers à terme

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux d'intérêt, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes comptables.

Les contrats sont comptabilisés en hors bilan pour leur montant notionnel.

Les opérations d'échange de taux d'intérêt sont des opérations de macro-couverture et font l'objet d'une comptabilisation d'intérêts prorata temporis, selon la méthode obligatoire. Ces instruments sont généralement conservés par BPCE LEASE jusqu'à leur échéance. Toutefois, lorsque des mouvements affectent les actifs que ces instruments couvraient (cessions et rachats anticipés etc...), des annulations anticipées d'instruments sont effectuées.

3.G Passifs sociaux, engagement en matière de retraite et de médaille du travail

Les passifs sociaux sont provisionnés conformément à la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes comptables.

La provision comptabilisée au bilan correspond :

- À la valeur actuarielle des engagements de retraite et prestations assimilées relatifs au personnel en activité ;
- Minorée de la valeur de marché des actifs venant en couverture des engagements ;
- Minorée ou majorée des écarts actuariels résultant :
 - Des écarts d'expérience liés aux variables démographiques
 - Des évolutions des hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux de sortie, taux de progression des salaires)
 - Des différences constatées entre le rendement réel et le rendement attendu des plans d'actifs en couverture.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

- Pour le complément de pension bancaire CAR, le taux d'actualisation retenu est de 3,17 % et le rendement attendu des actifs de 3,72 % ;
- Pour les indemnités de fin de carrière, le taux d'actualisation retenu est de 3,13 % et le taux de rendement attendu de 3,70 % ;
- Pour les médailles du travail, le taux d'actualisation est de 2,99 %;

La méthode du corridor est appliquée pour les engagements de retraite et assimilés.

La valorisation des indemnités de fin de carrière a été impactée par l'arrêté ministériel du 18 juillet 2005 qui permet à un employeur de mettre à la retraite le salarié sans chargement. Cet impact est analysé comme un changement de régime à amortir sur la durée résiduelle d'acquisition des droits à compter de juillet 2005.

3.H Produits sur opérations de crédit-bail et de location

Ils sont constitués des loyers de crédit bail, de location avec option d'achat et de location simple.

Les loyers sont facturés et perçus d'avance. Les périodes de location peuvent être mensuelles, trimestrielles, semestrielles ou annuelles. Les loyers sont enregistrés en produits comptabilisés d'avance pour la période qui court après la date d'arrêté.

Sont également enregistrés en compte de produits :

- les plus-values fiscales des matériels liés aux contrats,
- les indemnités de résiliation qui correspondent aux loyers restant dus par les locataires lors de la résiliation des contrats ; ces indemnités sont provisionnées à 100%,
- et la part en intérêts des dotations et reprises de provision pour créances douteuses, pour risques et charges sur crédit bail et la part en intérêts des récupérations sur créances amorties.

3.I Intérêts et charges assimilées

Ils sont constitués essentiellement du coût de refinancement de la Société, principalement auprès de NATIXIS et BPCE.

3.J Revenus des titres

Les dividendes sont comptabilisés dès que leur paiement a été décidé par l'organe compétent. Ils sont enregistrés en « Revenus des titres à revenu variable ».

3.K Charges générales d'exploitation

Elles recouvrent l'ensemble des frais de gestion du groupe, y compris les impôts et taxes, nets des refacturations à ces participations.

3.L Impôt sur les Sociétés

Ce poste enregistre l'impôt calculé et également, selon les règles définies par le règlement n°2000-03, les dotations et reprises de provisions pour risques et charges sur litiges fiscaux.

3.M Le risque de taux

Les engagements de BPCE Lease (concours de crédit bail et de location) sont essentiellement des concours à taux fixe.

Outre ses fonds propres, BPCE Lease accède auprès de BPCE à des refinancements à taux fixe d'une durée comprise entre 1 et 5 ans, ainsi qu'à des refinancements à taux variables, indexés Euribor. Ces refinancements à taux variables font l'objet d'une couverture par l'intermédiaire d'opérations sur instruments à terme (échanges de taux, caps, floors, collars...).

La gestion du risque de taux optimise le coût du refinancement dans des limites de gestion de l'impasse à taux fixe, fixées par le Conseil d'Administration.

La BCE a mis en place en 2020 une nouvelle opération de refinancement à Long Terme (TLTRO 3) visant à préserver des conditions favorables d'octroi de crédits bancaires. Les emprunts TLTRO 3 ont une maturité de 3 ans, sont remboursables in-fine avec possibilité de remboursement anticipé après 12 mois.

BPCE LEASE

Le taux de rémunération applicable dépend de l'atteinte de certains objectifs fixés par la BCE (taux des dépôts si atteinte des objectifs) et est révisable sur la durée du refinancement. Pour les contreparties dont le montant net des prêts éligibles entre mars 2020 et mars 2021 est stable, la rémunération correspond au taux de dépôt auquel s'ajoute une bonification de 50 bp sur 12 mois.

Pour mémoire, les conditions de TLTRO 3 ont fait l'objet d'une nouvelle modification au cours de l'année 2022 suite à une décision de la BCE consécutive à la reprise de l'inflation.

En raison du Covid, le taux applicable jusqu'au 23 juin 2022 était de 1% (surbonification incluse).

Le taux applicable à compter du 23 juin 2022 est la moyenne du taux de facilité de dépôt de la BCE depuis le début de l'opération jusqu'à échéance.

L'impact de la décision du 27 Octobre 2023 de la BCE de modifier le mode de calcul de la rémunération du TLTRO3 à compter du 23 novembre 2022, avec un effet rétroactif, a généré une surcharge d'intérêts de 49,5 M€ au titre de l'exercice 2023.

3.N Autres informations

Depuis le 1^{er} janvier 2020, BPCE Lease est intégrée fiscalement avec BPCE SA. Aux bornes du pôle Crédit-bail et pour ses participations, BPCE Lease constitue un sous-groupe d'intégration fiscale dont elle est la société mère.

A ce titre, elle devient la seule redevable de l'impôt vis-à-vis de BPCE SA pour elle et l'ensemble de ses participations.

Les participations déclarent leur impôt sur les sociétés à BPCE Lease et BPCE Lease déclare à BPCE SA le résultat d'ensemble du sous groupe d'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2023, le sous groupe d'intégration fiscale dont BPCE Lease est l'entité mère est constitué de 13 entités.

Au titre de l'exercice 2023, le résultat fiscal de BPCE Lease seule est un déficit de 234 329 518 €. Le résultat fiscal constitué par l'ensemble des entités du pôle est un déficit de 173 900 698 €.

Au titre de l'exercice 2023, BPCE Lease a constaté dans ses comptes un produit d'impôt de 15 216 K€ décomposé comme suit :

- Produit d'impôt d'intégration fiscale sur les participations bénéficiaires pour 17 455 K€
- Charge nette des variations de provisions pour restitution d'IS sur participations déficitaires pour 2 005 K€
- Autres charges liées à des retraitements fiscaux sur exercices antérieurs pour 378 K€
- Crédit d'impôt sur les sociétés pour 144 K€.

Les charges d'impôt sur les sociétés des succursales, qui n'entrent pas dans l'intégration fiscale, sont respectivement les suivantes :

- 2 808 K€ (2 808 042 €) pour BPCE LEASE MADRID
- 2 759 K€ (2 759 017 €) pour BPCE LEASE MILAN

L'ensemble a donc généré sur l'année un produit d'impôt sur les sociétés de 9 649 K€ (9 649 124 €).

BPCE LEASE ne verse pas de rémunération directe à ses dirigeants (Administrateurs, PDG, DG, DG délégué) au sens de l'art R.123-198-1 du Code de commerce.

Le montant des jetons de présence versé en 2023 au titre de 2022 aux membres du Conseil d'Administration s'est élevé à 25 200 euros.

En application du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014, BPCE LEASE n'établit pas de comptes consolidés.

Ces comptes individuels sont intégrés dans les comptes consolidés de BPCE SA dont le siège se situe au 7 Germaine Sablon 75013 PARIS et du Groupe BPCE.

III – Informations sur les postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultat

NOTE 1 – BILAN

1.A Créances sur les établissements de crédit

en milliers d'euros	Durée restant à courir					Total 31/12/23
	<=3 mois	3 mois -1 an	1 an - 5 ans	>=5 ans	Non ventilées	
<u>Créances à vue</u>						
- Comptes ordinaires	443 497					443 497
- Créances garantis						
- Créances partenaires	30 384					30 384
<u>Créances à terme</u>						
- Comptes et prêts à terme	48 789					48 789
- Créances rattachées	194					194
- Autres sommes dues						
Total	522 864	0	0	0	0	522 864

1.B Participations et parts dans les entreprises liées

en milliers d'euros	Valeur brute comptable		Provisions		Valeur nette 31/12/23	Dotations 2023	Reprise 2023
	31/12/22	31/12/23	31/12/22	31/12/23			
Certificats d'association							
Parts dans les sociétés financières	582 842	653 837	43 665	42 070	611 767	544	2 139
Total	582 842	653 837	43 665	42 070	611 767	544	2 139

1.C Crédit-bail, location avec option d'achat et location simple

en milliers d'euros	Valeur brute comptable 31/12/22	Immobilisations					Valeur brute comptable 31/12/23	Immo. nettes 31/12/23
		Augmentations			Diminutions			
		Acquisitions	Transferts	Apports	Transferts	Cessions		
Crédit-bail Mobilier et LOA en location	12 628 397	4 068 817	0	0	66 254	1 892 066	14 738 894	7 013 670
Crédit-bail Immobilier en location	296 190	4 231	0	0	0	41 653	258 768	166 141
Location Financière	1 583 799	621 766	0	0	1 982	492 571	1 711 012	793 349
Location simple	3 482	0	0	0	0	0	3 482	1 299
I.T.N.L.	27 489	0	68 521	0	0	52 930	43 080	4 389
Coût de transaction CRC	19 835	3 628	0	0	0	211	23 252	23 252
Clients collectifs et impayés	129 904	10 626	0	0	0	0	140 530	140 530
Clients douteux	23 935	1 747	0	0	0	928	24 754	11 152
Indemnités de résiliation	56 346	5 098	0	0	0	0	61 444	2 140
Total	14 769 377	4 715 913	68 521	0	68 236	2 480 358	17 005 217	8 155 922

en milliers d'euros	Valeur comptable 31/12/22	Amortissements & Dépréciations					Valeur comptable 31/12/23
		Augmentations			Diminutions		
		Dotations	Transferts	Apports	Transferts	Reprises	
Crédit-bail Mobilier et LOA en location	6 712 588	2 600 381	0	0	35 811	1 551 933	7 725 224
Crédit-bail Immobilier en location	103 545	22 034	0	0	0	32 952	92 627
Location financière	850 222	307 970	0	0	664	239 866	917 662
Location simple	2 184	0	0	0	0	0	2 184
I.T.N.L.	25 047	4 313	38 214	0	0	28 883	38 691
Clients douteux	9 413	7 156	0	0	0	2 967	13 602
Indemnités de résiliation	55 538	7 255	0	0	0	3 489	59 304
Perte en capital							
Total	7 758 537	2 949 109	38 214	0	36 475	1 860 090	8 849 295

1.D Tableaux de classement des créances, provisions et décotes

en milliers d'euros	Créances				
	31/12/23	Saines	Douteuses	Douteuses compromises	Total
Créances sur établissement de crédit		522 863	0	0	522 863
Créances sur la clientèle		284 070	0	0	284 070
Créances sur crédit bail mobilier		14 858 057	67 094	15 232	14 940 383
Créances sur crédit bail immobilier		258 768	0	0	258 768
Créances sur location Financière		1 798 588	4 320	505	1 803 412
Créances sur location Simple		3 482	0	0	3 482
Provision sur la clientèle		0	0	0	0
Provisions sur créances crédit bail (loyer)		0	-55 094	-12 584	-67 678
Provisions sur créances location Financière (loyer)		-834	-4 682	-547	-6 063
Provisions sur créances location Simple (loyer)		-2 184	0	0	-2 184
Provisions dépréciation crédit bail (capital)		0	-11 747	0	-11 747
Provisions dépréciation location financière (capital)		0	0	0	0
Provisions dépréciation ITNL - CBM		-7 805	0	0	-7 805
Provisions dépréciation ITNL - LF		-690			-690
Amortissement CBM LOA		-7 742 698	0	0	-7 742 698
Amortissement CBI		-92 627	0	0	-92 627
Amortissement LS		-918 637	0	0	-918 637
Total		8 960 354	-109	2 605	8 962 850

en milliers d'euros	Encours Financier				
	31/12/23	Saines	Douteuses	Restructurées	Total
Créances sur crédit Bail		7 927 373	12 574	12 447	7 952 394
Créances sur location financière		754 193	1 289	119	755 600

1.E Immobilisations incorporelles et corporelles

en milliers d'euros	Valeur brute comptable 31/12/22	Immobilisations			Valeur brute comptable 31/12/23	Immob. Nettes 31/12/23
		Augmentation	Diminution	Apports		
Immobilisations incorporelles						
Logiciels et projets	36 227	6 153	45	0	42 335	10 251
Autres immobilisations incorp	842	0	0	0	842	842
Fonds de commerce	14 406	0	0	0	14 406	14 406
Immobilisation en cours	7 049	9 593	6 169	0	10 473	10 473
Malis technique de fusion	7 481	0	0	0	7 481	0
Immobilisations corporelles						
Installations, Agencements, Amé.	2 423	209	2 143	0	489	384
Mobilier et matériels de bureau	2 538	113	58	0	2 593	195
Matériel de transport						
Total	70 966	16 068	8 415	0	78 619	36 551

BPCE LEASE

en milliers d'euros	Amortissements				
	31/12/22	Dotations	Reprises	Reclassement	31/12/23
Immobilisations incorporelles					
Logiciels et projets	28 087	4 042	45	0	32 084
Autres immobilisations incorp	0	0	0	0	0
Malis technique de fusion	7 481	0	0	0	7 481
Immobilisations corporelles					
Installations, Agencements, Amé.	2 198	41	2 134	0	105
Mobilier et matériels de bureau	2 403	46	51	0	2 398
Matériel de transport					
Total	40 169	4 129	2 230	0	42 068

1.F Autres actifs

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Primes : CAP achetés	0	0
Etat : crédit de TVA et demande de remboursement de TVA	66 767	207 604
Etat : créance IS et autres organismes	4 962	4 647
Autres débiteurs divers	54 101	31 593
Total	125 830	243 844

1.G Comptes de régularisation (actif)

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Chèques et A.V.P. à l'encaissement		
Produits à recevoir des sociétés du groupe		
Autres produits à recevoir	20 598	5 490
Charges constatées d'avances et Autres comptes de régularisation	4 412	2 472
Total	25 010	7 962

1.H Dettes sur les établissements de crédit

en milliers d'euros	Durée restant à courir					Total 31/12/23
	<=3 mois	3 mois - 1 an	1 an - 5 ans	>=5 ans	Non ventilées	
<u>Dettes à vue</u>						
- Comptes ordinaires	106 218	0	0	0	0	106 218
- Garants	3 421					3 421
- Dettes partenaires	33 902	0	0	0	0	33 902
<u>Dettes à terme</u>						
- Emprunts à terme :	1 796 575	1 800 168	5 370 369	28 028	0	8 995 140
- Dettes rattachées	42 804	0	0	0	0	42 804
Total	1 982 920	1 800 168	5 370 369	28 028	0	9 181 485

1.I Dettes représentées par un titre

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Titres de créances négociables	5 000	5 000
Créances rattachées sur TCN	0	169
Total	5 000	5 169

1.J Autres passifs

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Dépôts de garantie	2 614	2 831
Prime CAP vendus	0	0
Dettes sur l'état, TVA non encaissée	72 132	65 419
Autres dettes fiscales	3 491	2 662
Dettes sociale	21 885	20 276
Fournisseurs	107 143	190 320
Subventions	15 697	14 502
Autres créiteurs divers	30 369	25 731
Total	253 331	321 741

1.K Opérations avec la clientèle

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Comptes créditeurs à terme	216	758
Autres sommes dues		
Total	216	758

1.L Comptes de régularisation (passif)

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Loyers comptabilisés d'avance	148 457	127 243
Autres comptes de régularisation	36 246	35 536
Total	184 703	162 779

1.M Provisions pour risques et charges

en milliers d'euros	31/12/22	Provisions				31/12/23
		Dotations	Reprises utilisées	reprises non utilisées	Autres variations	
Opérations non bancaires ou connexes						
Provisions pour charges de retraite IFC	3 785	106	0	250		3 641
Provisions pour charges de retraite	1 397	0	0	186		1 211
Provision pour médailles du travail	2 696	332	0	123		2 905
Autres provisions						
Opérations bancaires ou connexes						
Liées aux engagements par signatures	7 850	6 590	0	2 800		11 640
Autres provisions	5 520	5 019	77	1 698		8 764
Autres opérations pour risques et charges	27 952	7 286	17 482	0	0	17 756
Total	49 200	19 333	17 559	5 058	0	45 917

BPCE LEASE

Détail des engagements sur retraite complémentaire CAR

<i>en milliers d'euros</i>	Engagement brut	Actifs en couverture	Engagement net
<u>Engagement au 31/12/2023</u>			
Eléments comptabilisés (provision comptable social)	3 732	2 521	1 211
<i>dont changement de méthode</i>	0	0	0
Ecart actuariels non enregistrés	474	607	(133)
Changements de régime restant à étaler	0	0	0
Engagement total	4 206	3 128	1 078

Détail des engagements sur indemnités de fin de carrière

<i>en milliers d'euros</i>	Engagement brut	Actifs en couverture	Engagement net
<u>Engagement au 31/12/2023</u>			
Eléments comptabilisés (provision comptable social)	7 569	4 420	3 149
<i>dont changement de méthode</i>	0	0	0
Ecart actuariels non enregistrés	114	579	(465)
Changements de régime restant à étaler	0	0	0
Engagement total	7 683	4 999	2 683

Détail des engagements sur médailles du travail

<i>en milliers d'euros</i>	Engagement brut	Actifs en couverture	Engagement net
<u>Engagement au 31/12/2023</u>			
Eléments comptabilisés (provision comptable social)	2 902	0	2 902
<i>dont changement de méthode</i>	0	0	0
Ecart actuariels non enregistrés	0	0	0
Changements de régime restant à étaler	0	0	0
Engagement total	2 902	0	2 902

m-bis) Fonds pour risques bancaires généraux

<i>en milliers d'euros</i>	31/12/22	Augmentation	Diminution	Autres Variations	31/12/23
Fonds pour risques bancaires généraux	1 742	0	0	0	1 742
Total	1 742	0	0	0	1 742

1.N Capitaux propres

en milliers d'euros	31/12/22 avant affect. du résultat	Résultat 31/12/23	Résultat 31/12/22	Affectation du résultat	Distribution dividende	Autres Variations	Augmentation de capital	Impact Chgt de méthode *	31/12/23
Capital	354 096	0	0	0	0	0	0	0	354 096
Primes	117 198	0	0	0	0	0	0	0	117 198
Réserve Égale	21 152	0	0	0	0	412	0	0	21 564
Report à nouveau	-161 116	0	0	-73 853	0	0	0	0	-234 969
Dividendes					0				0
Résultat	-73 853	-168 267	73 853	0	0	0	0	0	-168 267
Total	257 477	-168 267	73 853	-73 853	0	412	0	0	89 622

NOTE 2 – HORS BILAN

2.A Opérations sur instruments financiers à terme

Opérations sur instruments de taux d'intérêts à terme en milliers d'euros	31/12/23 Notionnel	Durée résiduelle			31/12/22 Notionnel	31/12/23 Juste valeur
		moins d'un an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Contrats de gré à gré						
Contrats d'échange de taux	7 110 399	722 122	1 973 454	4 414 823	4 075 921	12 454
COLLAR - Partie Floor	0	0	0	0	0	0
FRA						
Achats de CAPS - dont partie Cap / Collar					0	

2.B Engagements donnés

ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES en milliers d'euros	Engagements au 31/12/2023	Engagements au 31/12/2022
Engagements donnés		
Engagements de financement	1 036 140	1 393 539
Engagement de garantie	95 570	60 205
Valeurs données en garantie	0	0

2.C Engagements reçus

ENGAGEMENTS HORS BILAN RECUS en milliers d'euros	Encours Garantie 2023	Encours Garantie 2022
Engagements reçus		
Engagements de financement	110 000	110 000
Engagements de garantie	4 916 748	4 126 445
Autres engagements recus	0	0

NOTE 3 – COMPTE DE RESULTAT

3.A Intérêts charges et produits assimilés

Produits en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Intérêts sur comptes ordinaires	2 398	357
Intérêts prêts aux filiales	1 589	-177
Revenus des prêts	9 705	4 651
Autres Produits financiers	78	10
Intérêts sur instruments de hors bilan	355	194
Produits sur instruments de taux	374 862	17 292
Intérêts sur emprunts négatifs	129 576	16 366
Total	518 563	38 693

Charges en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Intérêts sur comptes ordinaires	-70	-4
Intérêts sur emprunts et comptes débiteurs	-376 955	-25 316
Intérêts sur valeurs données en pension à terme	-188	-133
Intérêts sur opérations avec la clientèle		
Commissions de caution ayant la nature d'intérêts	-4 784	-4 448
Autres intérêts et charges assimilées	-4	-2
Charges sur instruments de taux	-307 942	-29 936
Total	-689 943	-59 839

3.B Opérations de crédit bail et de LOA

Produits en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Loyers	2 736 127	2 280 986
Indemnités de résiliation	7 878	1 245
Plus-values de cessions	51 779	41 535
Dotations aux provisions sur intérêts	-12 603	-8 592
Reprises de provisions CB	19 026	15 551
Pertes sur créances	-6 521	-11 441
Récupération sur créances amorties	247	495
Autres produits	50 934	47 608
Total	2 846 867	2 367 387

Charges en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Dotations aux amortissements	-2 625 835	-2 229 835
Dotations aux provisions risque et charges	-6 283	-3 513
Moins-values de cessions	-157 007	-131 381
Dotations aux provisions CB	-9 823	-5 848
Versements liés aux garantie données aux filiales	0	-863
Autres charges	-17 324	-14 881
Total	-2 816 272	-2 386 321

BPCE LEASE

Produits en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Loyers	340 289	323 572
Indemnités de résiliation	1 219	36
Plus-values de cessions	22 875	22 408
Récupération sur créances amorties	0	6
Dotation aux provisions	-3 483	-404
Reprise aux provisions	77	1 872
Pertes sur créances	-113	-50
Dotations aux provisions LF	0	0
Autres produits	1 300	1 024
Total	362 164	348 464

Charges en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Dotations aux amortissements	-328 280	-315 652
Moins-values fiscales et valeur des achats SEP	-23 351	-17 267
Autres charges	-325	-389
Reprises aux provisions LF	0	-3 730
Total	-351 956	-337 028

3.C Opérations de location simple

Produits en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Loyers	68	61
Plus-values fiscales		
Autres produits	0	0
Total	68	61

Charges en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions Immeuble LS		
Moins-values fiscales		
Autres charges		
Total	0	0

3.D Produits et charges de commissions

Produits en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Commissions d'engagement	1 203	1 224
Commissions de garanties BPI	540	524
Total	1 743	1 748

BPCE LEASE

Charges en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Commissions de caution		
Commissions d'apport	-30 483	-27 775
Autres commissions versées	-2 026	-1 634
Total	-32 508	-29 409

3.E Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Gain sur opérations de change	606	634
Perte sur opérations de change	-1 264	-707
Gains sur titres de transaction		
Total	-658	-73

3.F Titres à revenu variable

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Dividendes BPCE ENERGECO	8 824	9 298
Dividendes BPCE BAIL	6 592	12 548
Dividendes CICOBAIL	4 447	200
Dividendes BPCE LEASE IMMO	9 188	0
Dividendes CO ASSUR	881	816
Dividendes BPCE LEASE REUNION	5 183	5 501
Dividendes SUD OUEST BAIL	268	346
Dividendes INTERCOOP	1 326	932
Dividendes LEASE EXPANSION	639	730
Dividendes BATI LEASE	2 975	2 199
Dividendes BPCE LEASE NOUMEA	0	1 563
Dividendes BPCE LEASE TAHITI	0	3 109
Dividendes EUROLOCATIQUE	757	0
Total	41 081	37 242

3.G Autres charges et produits d'exploitation

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Produits des activités non bancaires	1 389	1 250
Autres produits divers		
Autres charges d'exploitation bancaire	-104	-92
Total	1 285	1 158

3.H Charges générales d'exploitation

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Salaires et traitements	-41 183	-38 805
Charges sociales	-22 836	-21 140
Intéressement et participation	-7 556	-6 889
Impôts et taxes sur rémunération	-4 881	-6 784
Dotations aux provisions pour risques fiscales	0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	93	0
Dotations aux provisions pour charges de personnel	-416	-474
Charges refacturées aux sociétés du groupe	74 626	73 162
Autres frais administratifs	-67 699	-66 366
Total	-69 852	-67 296

3.I Coût du risque

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Dotations aux prov./ créances douteuses part en capital	0	0
Reprise de prov./ créances douteuses part en capital	0	0
Solde net des prov. pour risques & charges /engagement de HB	0	2 510
Pertes sur créances irrécupérables	0	0
Dotation à la décote sur créances restructurées	0	0
Autres dotations et reprises aux provisions	10 272	-12 566
Garantie groupe NL	0	0
Total	10 272	-10 056

3.J Résultat sur actif immobilisé

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Perte sur actif immobilisé - Titres	0	0
Perte sur actif immobilisé - Dépréciation mali technique	1 588	-2 518
Total	1 588	-2 518

3.K Résultat exceptionnel

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Charges exceptionnelles diverses	0	0
Produits exceptionnels divers	0	0
Total	0	0

3.L Impôts sur les bénéfices

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Impôt sur les sociétés	9 291	23 934
Impôt retenue à la source		
Crédit impôt intéressement		
Pénalités et amendes fiscales		
	9 291	23 934

Résultat avant impôt en milliers d'euros	Résultat comptable av. IS	Impôt dû 31/12/23	Contribution sur I.S. 1,5%	Contribution sur I.S. 3,3%	Crédit Impôt Famille 31/12/23	Reliquat Impôts 31/12/23	Résultat net 31/12/23
Résultat ordinaire Natisis Lease (France)	-198 787	14 858	0	0	0	0	-183 929
Résultat ordinaire Natisis Lease (Madrid)	8 407	-2 808	0	0	0	0	5 599
Résultat ordinaire Natisis Lease (Milan)	12 822	-2 759	0	0	0	0	10 063
Résultat exceptionnel	0	0	0	0	0	0	0
Total	-177 559	9 291	0	0	0	0	-168 267

IV – Informations sur les postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultat**a) Consolidation**

Les comptes individuels de BPCE LEASE sont intégrés dans les comptes consolidés de BPCE SA dont le siège social est situé au 7 Avenue Germaine Sablon 75013 PARIS.

b) Proposition d'affectation du résultat*

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Bénéfice après impôt	-168 267	-73 853
Réserves légales	0	0
Report à nouveau avant répartition (*)	-234 969	-161 116
Distribution de dividendes	0	0
Report à nouveau après répartition	-403 236	-234 969

*y compris le report à nouveau Madrid

c) Etat des créances et des dettes selon la durée restant à courir

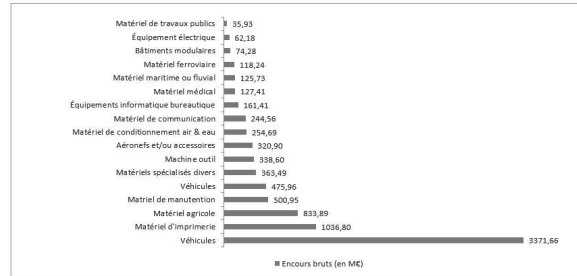
Actif en milliers d'euros	Montants Bruts 31/12/23	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	non ventilées
Banques centrales et CCP	0	0	0	0	0	0
Créances sur les établissements de crédit	522 864	522 864	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	284 070	12 679	52 718	154 105	64 568	0
Crédit-bail et location : créances rattachées	140 530	130 664	0	0	0	9 865
Clients douteux	24 754	1 127	654	218	122	22 633
Indemnités de résiliation	61 444	0	0	0	0	61 444
Total	1 033 662	667 334	53 372	154 323	64 690	93 943

Passif	Montants 31/12/23	< 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	non ventilées
Dettes envers les établissements de crédit	9 181 485	1 982 920	1 800 168	5 370 369	28 028	0
Comptes créditeurs de la clientèle	216	216	0	0	0	0
Total	9 181 701	1 983 136	1 800 168	5 370 369	28 028	0

d) Ventilation sectorielle des encours

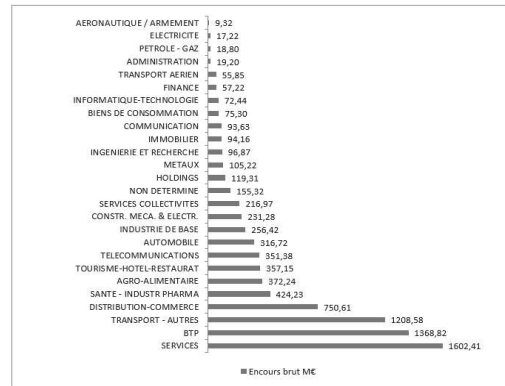
d-1) Ventilation sectorielle selon la notation Banque de France

Bien financé	Encours bruts (en M€)	Encours bruts M€ %
Véhicules	3 371,7	40%
Matériel d'imprimerie	1 036,9	12%
Matériel agricole	833,9	10%
Matériel de manutention	501,0	6%
Véhicules	476,0	6%
Matériels spécialisés divers	363,5	4%
Machinerie outil	338,6	4%
Aéronefs et/ou accessoires	320,9	4%
Matériel de conditionnement air & eau	254,7	3%
Matériel de communication	244,6	3%
Équipements informatique bureautique	151,4	2%
Matériel médical	122,4	2%
Matériel maritime ou fluvial	125,7	1%
Matériel ferroviaire	118,2	1%
Bâtiments modulaires	74,3	1%
Équipement électrique	62,2	1%
Matériel de travaux publics	35,9	0%
Total général	8 446,7	100%



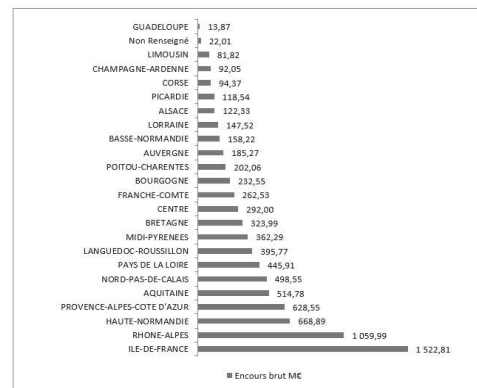
d-2) Ventilation sectorielle selon la nature des biens financés

Secteur éco	Encours brut M€	Encours brut M€ %
SERVICES	1 602,4	18,97%
BTP	1 368,8	16,21%
TRANSPORT - AUTRES	1 208,6	14,31%
DISTRIBUTION-COMMERCE	750,6	8,89%
SANTE - INDUSTRIE PHARMA	424,2	5,02%
AGRO-ALIMENTAIRE	372,2	4,41%
TOURISME-HOTEL-RESTAURAT	357,1	4,23%
TELECOMMUNICATIONS	351,4	4,16%
AUTOMOBILE	316,7	3,75%
INDUSTRIE DE BASE	256,4	3,04%
CONSTR. MECA. & ELECTR.	231,3	2,74%
SERVICES COLLECTIVITES	217,0	2,57%
NON DETERMINE	155,3	1,84%
HOLDINGS	119,3	1,41%
METALX	105,2	1,25%
INGENIERIE ET RECHERCHE	96,9	1,15%
IMMOBILIER	94,2	1,11%
COMMUNICATION	93,6	1,11%
BIENS DE CONSOMMATION	75,3	0,89%
INFORMATIQUE-TECHNOLOGIE	72,4	0,86%
FINANCE	57,2	0,68%
TRANSPORT AERIEN	55,8	0,66%
ADMINISTRATION	19,2	0,23%
PETROLE - GAZ	18,8	0,22%
ELECTRICITE	17,2	0,20%
AERONAUTIQUE / ARMEMENT	9,3	0,11%
Total	8 446,7	100%



d-3) Ventilation sectorielle selon la localisation des biens financés

Secteur économique	Encours brut M€	Encours brut M€ %
ILE-DE-FRANCE	1 522,8	18,03%
RHONE-ALPES	1 060,0	12,55%
HAUTE-NORMANDIE	668,9	7,92%
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	628,6	7,44%
AQUITAINE	514,8	6,09%
NORD-PAS-DE-CALAIS	498,6	5,90%
PAYS DE LA LOIRE	445,9	5,28%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	395,8	4,69%
MIDI-PYRENEES	362,3	4,29%
BRETAGNE	324,0	3,84%
CENTRE	292,0	3,46%
FRANCHE-COMTE	262,5	3,11%
BOURGOGNE	232,5	2,75%
POITOU-CHARENTES	202,1	2,39%
AUVERGNE	185,3	2,19%
BASSE-NORMANDIE	158,2	1,87%
LORRAINE	147,5	1,75%
ALSACE	122,3	1,45%
PICARDIE	118,5	1,40%
CORSE	94,4	1,12%
CHAMPAGNE-ARDENNE	92,1	1,09%
LIMOUSIN	81,8	0,97%
Non Renseigné	22,0	0,26%
GUADELOUPE	13,9	0,16%
Total	8 446,7	100%



e) Principaux éléments concernant les entreprises liées et le réseau des Banques Populaires et Caisses d'Épargne

en milliers d'euros	Filiales	Natixis	BPCE	Banques Populaires Régionales
Prêts à terme auprès des Ets de crédit	49 198	284 924		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit		163 269	8 473 277	485 353
Charges financières	2 737	3 705	365 003	5 579
Produits financiers	0	198	129 130	247
Commissions payées au titre des apports de contrats				30 483
Commissions payées au titre des garanties reçues		0		4 080

f) Effectif par catégorie socio-professionnelle

	31/12/23	31/12/22
Employés	279	272
Cadres	408	395
Total	687	667

g) Participations

en milliers d'euros	% détenu	Capital de la Société	Capitaux propres (yc résultat Hors Subv. d'investissement et Prov. réglementées)	Nbre d'actions ou de parts	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Dividendes versés en 2023	Chiffre d'affaires 2023	Résultat social 2023
A) Renseignements détaillés									
I- Filiales									
TITRES BPCE Lease Immo	100,00%	62 029	84 608	3 876 827	60 775	60 775	9 188	843 459	9 207
TITRES ENERGECO	100,00%	8 320	20 609	520 000	14 785	14 785	8 824	69 606	9 470
TITRES BPCE BAIL	100,00%	154 868	207 619	3 970 980	194 142	194 142	6 592	122 226	10 807
TITRES CO ASSUR	100,00%	40	855	2 500	1 562	1 562	881	2 182	782
TITRES CICOBAIL	77,14%	103 887	194 106	4 006 715	194 407	152 337	4 447	102 144	10 192
TITRES BPCE LEASE REUNION	100,00%	8 000	8 056	66 115	15 151	15 151	5 183	153 611	-2 991
TITRES BPCE LEASE TAHITI	100,00%	2 866	3 811	62 174	4 346	4 346	0	14 015	180
TITRES BPCE LEASE NOUMEA	99,09%	2 200	3 307	10 781	7 118	7 118	0	23 273	-260
TITRES BPCE CAR LEASE	100,00%	5 184	72 697	22 940	35 510	35 510	0	195 870	-3 066
TITRES SUD OUEST BAIL	100,00%	5 000	5 570	326 799	5 634	5 634	268	20 746	368
TITRES BATILEASE	99,88%	9 367	52 664	467 799	33 893	33 893	2 975	66 339	10 716
TITRES INTERCOOP	100,00%	4 856	9 794	485 628	5 000	5 000	1 326	7 728	981
TITRES LEASE EXPANSION	100,00%	1 580	1 358	98 750	2 513	2 513	639	29 673	-381
TITRES LEASE PERSONAL CAR LEASE	100,00%	8 000	8 309	80 000	8 000	8 000	0	825	-149
TITRES EUROLOCATIQUE	100,00%	1 035	2 892	57 500	71 000	71 000	757	74 657	1 704
PARTS GIE BPCE ACHATS	0,16%			2	0	0			

Informations non disponibles

h) Répartition de l'actionnariat 31/12/2023

actionnaires	Nombre d'actions	Montant nominal	Montant du capital	% du capital
BPCE	16 702 645	21,2	354 096 074	100
Total	16 702 645	21,2	354 096 074	100

i) Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires * sont conformes aux lettres de mission. Ces honoraires sont complétés de 8 K€ au titre de la procédure convenue réalisée sur le FRU, conformément aux exigences imposés par le SRB.

en milliers d'euros	31/12/23	31/12/22
Price Waterhouse Coopers	102	97
Price Waterhouse Coopers - Services Autres que la Certification des Comptes - Autorisés par la réglementation - (SACC 1)	3	3
Deloitte	104	99
Deloitte - Services Autres que la Certification des Comptes - Autorisés par la réglementation - (SACC 1)	3	3
Deloitte - Services Autres que la Certification des Comptes - Pré-Autorités - (SACC 2)	8	8
Total	220	210

* y compris les honoraires liés à la mission de certification des comptes concernant les succursales de Madrid et Milan

BPCE LEASE

Société Anonyme au capital de 354 096 074 €
Siège social : 7 Promenade Germaine Sablon – 75013 Paris
379 155 369 RCS Paris

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 23 MAI 2024

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois mai à 10 heures 30, les actionnaires de la société BPCE Lease, société anonyme au capital de 354 096 074 €, se sont réunis en assemblée générale mixte au siège social sur convocation du conseil d'administration et suivant lettres adressées le 7 mai 2024.

(...)

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première résolution : Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2023, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant apparaître une perte de 168 267 266,67 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, suivant la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter la perte de l'exercice, d'un montant de 168 267 266,67 €, au compte de report à nouveau dont le montant débiteur sera porté à 403 236 311,60 €.

L'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	(*) Dividende net par action
2020	Néant
2021	Néant
2022	Néant

(*) Les dividendes sont éligibles à l'abattement prévu en application des dispositions de l'article 158-3.2° du CGI

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

Septième résolution : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises tant pour les assemblées générales ordinaires que pour les assemblées générales extraordinaires, donne tous pouvoirs à la société LEXTENSO - Petites Affiches, La Grande Arche - Paroi nord - 1, Parvis de la Défense - 92044 Paris La Défense (RCS Nanterre 552 119 455), à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité ou de dépôt partout où besoin sera et notamment pour effectuer toutes modifications ou inscriptions au Registre du commerce et des Sociétés et signer toute formule à cet effet, en ce y compris par voie dématérialisée avec signature électronique.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Paris, le 18 juin 2024



Gouvernance Groupe BPCE
Alexandre Aubineau

BPCE LEASE
Société Anonyme au capital de 354 096 074 €
Siège social : 7, promenade Germaine Sablon – 75013 PARIS
379 155 369 RCS PARIS

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2023, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Dans un environnement international qui reste difficile, le PIB de la France est en hausse de 0,9 % en 2023, après une hausse de 2,5 % en 2022.

L'évolution des investissements des entreprises en France est en hausse de 2,8 % en 2023 après une hausse de 3,8 % en 2022 (*Source Insee : tableau « Le PIB et ses composantes en volumes chaînés » indice FBCF part des entreprises non financières*).

BPCE Lease et ses filiales ont, pour leur part, réalisé un volume de 6,6 Mds € de nouvelles opérations, soit une hausse de 18,1 % (+ 1 Mds €) par rapport à 2022.

La marge bancaire, exprimée sur l'encours moyen des opérations en stock pour l'ensemble des métiers, est en baisse par rapport à l'exercice précédent (1,49 % en 2023 vs 1,74 % en 2022).

Le PNB 2023 (*hors retraitements analytiques BPCE*) est en baisse de 0,2 % (282,5 M€ vs 283,1 M€ en 2022) avec un PNB courant en baisse de 3,7 % et des produits sur cessions en hausse de 15,4 %. Les charges liées au risque comprises dans le PNB (incluant les résultats de cessions, amortissements et provisions sur ITNL) passent quant à elles, de - 1,2 M€ de charges à + 3,3 M€ de produits nets. Le PNB global 2023 (*y compris retraitements analytiques BPCE*) affiche une hausse de + 14,9 M€ par rapport au budget 2023.

1	Situation et activité de la Société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023 et perspectives d'avenir	4
1.1	Situation et activité de la Société au cours de l'exercice	4
1.1.1	Faits significatifs de l'exercice écoulé	4
1.1.2	Résultat social	4
1.1.3	Résultat financier	5
1.2	Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir	6
1.3	Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice	7
1.4	Activité en matière de recherche et développement	7
1.5	Succursales existantes	7
1.6	Informations relatives aux implantations à l'étranger	7
1.7	Charges non déductibles fiscalement (dépenses)	7
1.8	Indicateurs clés de performance de nature financière et non financière	7
1.8.1	Indicateurs clés de performance de nature financière	7
1.8.2	Indicateurs clés de performance de nature non financière	7
1.9	Description des principaux risques et incertitudes	8
2	Informations concernant les filiales	8
2.1	Situation, activité et résultats des sociétés contrôlées	8
2.1.1	Activité Crédit-Bail Mobilier France (CBM)	8
2.1.2	Activité en Espagne	9
2.1.3	Activité en Italie	10
2.1.4	Activité Outre-Mer	10
2.1.5	Activité de Location Longue Durée (LLD BtoB)	10
2.1.6	Activité Location Opérationnelle Informatique (LOI)	10
2.1.7	Activité Crédit-Bail Immobilier France (CBI)	11
2.1.8	Activité de Crédit-Bail Environnement (ENR)	12
2.1.9	Encours contentieux	13
2.2	Filiales et participations	14
2.3	Sociétés contrôlées	14
3	Contribution 2023 du métier crédit-bail aux comptes consolidés de BPCE	15
4	Renseignements relatifs au capital	15
4.1	Répartition du capital de la société	15
4.2	Actions d'autocontrôle	15
4.3	Participations réciproques	15
4.4	Participation des salariés au capital	15
5	Prêts interentreprises	16
6	Proposition d'affectation du résultat	16
7	Informations concernant les délais de paiement	17
8	Tableau des résultats des cinq derniers exercices	17
9	Rapport sur le gouvernement d'entreprise	17
9.1	Modalités d'exercice de la direction générale	17
9.2	Informations concernant les mandataires sociaux	17
9.2.1	Situation des mandats sociaux	17

9.2.2	Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux durant l'exercice	18
9.2.3	Rémunérations allouées aux administrateurs.....	18
9.3	<i>Situation des mandats des Commissaires aux Comptes.....</i>	18
9.4	<i>Conventions réglementées.....</i>	18
9.5	<i>Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital.....</i>	19
10	Annexes	20
10.1	<i>Tableaux des délais de paiement des fournisseurs et clients</i>	20
10.2	<i>Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices</i>	20
10.3	<i>Glossaire</i>	21

1 Situation et activité de la Société au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023 et perspectives d'avenir

1.1 Situation et activité de la Société au cours de l'exercice

1.1.1 Faits significatifs de l'exercice écoulé

Dans le cadre des tests de dépréciations sur les titres de participation, une reprise de provision pour dépréciation de 2,1 M€ a été comptabilisée en 2023 sur les titres de la société Cicobail portant le stock de provisions sur ces titres à 41,5 M€. Par ailleurs, une dotation pour dépréciation de 0,5 M€ a été constituée sur les titres de la société Lease Expansion portant le stock de provisions sur ces titres au même montant.

La société civile immobilière Verte Vallée ayant été liquidée le 21 décembre 2023, BPCE Lease a constaté dans ses comptes la sortie de ces titres et dégagé un résultat net associé de 16 k€. Ce résultat est associé au remboursement d'un compte courant de même valeur.

BPCE Lease a acquis le 16 février 2023 deux sociétés spécialisées dans la location-financement du matériel pour les professionnels de santé installés en France. A l'issue de cette acquisition, BPCE Lease devient l'unique actionnaire d'Eurolocatique et de Médidan (*l'unique actionnaire de Médidan est Eurolocatique*). Le prix de transaction comptabilisé au 31 décembre 2023 est de 71 M€. Les tests de dépréciation effectués en fin d'année n'ont pas engendré de perte de valeur pour les deux entités.

En date du 07 décembre 2022, le conseil d'administration a décidé de transférer à compter du 01 janvier 2023 le siège social de BPCE Lease au 7 promenade Germaine Sablon 75013 Paris.

Faisant suite à l'arrêt de la Cour de cassation du 13 septembre 2023 permettant aux salariés d'acquérir des droits à congés payés pendant leur arrêt maladie, peu importe l'origine de la maladie ou la durée de cet arrêt, et en attendant les précisions législatives qui seront prises en conséquence, le Groupe BPCE a décidé de provisionner l'impact de cette décision dès cet arrêté sur la base d'un an de rétroactivité. En application de cette instruction Groupe, une provision de 38 k€ a été constatée dans les comptes de BPCE Lease.

1.1.2 Résultat social

Le résultat social après impôt sur les sociétés de l'exercice 2023 de BPCE Lease est déficitaire de 168 M€ contre un déficit de 74 M€ en 2022.

Le résultat social de - 168 M€ intègre 41 M€ de dividendes versés par les filiales et participations.

Le total du bilan publiable de BPCE Lease s'élève à 9 762 M€ au 31 décembre 2023 contre 8 585 M€ au 31 décembre 2022.

Le résultat social inclut les écritures IFRS9 (S1/S2) des succursales, reconnues en local.

1.1.3 Résultat financier

Le tableau de passage des SIG du PNB social au PNB financier est le suivant :

En K€	31/12/2022	31/12/2023	Ecart	Evol %
Encours Moyens de Crédit (hors Créances Reportées)	7 638 086	8 978 981	1 340 896	18%
PNB Social	-17 917	-119 566	-101 649	-295%
<i>Dont Marge Bancaire</i>	126 505	94 116	-32 389	-26%
<i>Taux de marge bancaire</i>	1,66%	1,05%	-0,61 bp	-36,71%
Dividendes filiales	37 242	41 081	3 839	10%
Dotation nette Réserve Latente	-155 688	-214 342	-58 654	38%
Autres éléments financiers dont Dotation nette Provisions financières	-6 255	-17 541	-11 285	180%
<i>Retraitements sur instruments financiers</i>	923	-469	-1 393	-151%
<i>IFRS 16</i>	9	8	-1	-7%
<i>Autres retraitements</i>	-155	-148	7	-5%
<i>Coût du risque</i>	-5 186	-17 870	-12 685	245%
PNB Financier hors dividendes filiales/titres participation	106 785	71 235	-35 549	-33%

Les informations figurant dans le tableau ci-dessus détaillent le résultat financier Normes IFRS de l'exercice 2023 de BPCE Lease et hors dividendes perçus des filiales.

Ce résultat retrace ainsi la rentabilité économique annuelle de BPCE Lease sur ses activités en France et à l'étranger, succursales italienne et espagnole comprises.

Le PNB social ressort déficitaire à - 119,6 M€ contre un PNB social déficitaire à - 17,9 M€ en 2022. Le taux de marge bancaire est en baisse de 0,61 bp, à 1,05 % vs 1,66 % en 2022.

Après retraitements :

- des dividendes filiales, à hauteur de 41 M€, en hausse de 10 % (+ 3,8 M€) par rapport à l'exercice précédent ;
- de la réserve latente de BPCE Lease, dotée à hauteur de 214 M€ en 2023. A noter que le stock de réserve latente de BPCE Lease est ainsi de 1 426 M€ (à comparer à 1 211 M€ à fin 2022), soit 15,88 % des encours moyens de BPCE Lease ;
- d'autres éléments financiers, à hauteur de - 17,5 M€ à fin 2023

Le PNB financier apparaît en baisse de 33,3 % (- 35,5 M€) entre 2022 et 2023, passant ainsi de 106,8 M€ à 71,2 M€. L'impact de la décision du 27 octobre 2022 de la BCE de modifier le mode de calcul de la rémunération du TLTRO3 à compter du 23 novembre 2022, avec un effet rétroactif, a généré une surcharge d'intérêts de 49,5 M€ au titre de l'exercice 2023.

Les règles prudentes de couverture des risques définies par BPCE Lease sont demeurées inchangées sur l'exercice, les créances compromises font l'objet d'un provisionnement à 100 % du risque net encouru et des provisions sur encours sont dotées en fonction de la valeur vénale des matériels objets de contentieux.

En K€	31/12/2022	31/12/2023	Ecart	Evol %
PNB Financier hors dividendes filiales/titres participation	106 785	71 235	-35 549	-33%
Charges d'Exploitation - yc FRU et charges exceptionnelles (vision BFC)	-67 381	-70 371	-2 990	4%
Coût du risque - vision contribution Consolidation (Anaplan)	-19 842	-12 149	7 692	-39%
<i>Dont coût du risque - comptes sociaux hors intragroupes (Anaplan)</i>	<i>-4 323</i>	<i>-17 870</i>	<i>-13 548</i>	<i>313%</i>
<i>Dont coût du risque - IFRS9 (Anaplan)</i>	<i>-15 519</i>	<i>5 721</i>	<i>21 240</i>	<i>-137%</i>
Résultat IFRS avant impôt - vision contribution Consolidation Groupe BPCE, hors dividende filiales / titres de participation	19 562	-11 285	-30 847	-158%
Impôt sur les bénéfices	23 934	10 131	-13 803	-58%
Impôt différé (IFRS)	-29 547	-7 195	22 352	-76%
Résultat net IFRS - vision contribution Consolidation Groupe BPCE, hors dividende filiales / titres de participation	13 949	-8 349	-22 298	-160%

Les charges d'exploitation IFRS s'élèvent à 70,4 M€, soit 0,78 % des encours moyens, et sont en hausse de 4 % par rapport à 2022, soit un impact de + 3 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des charges de personnel (accroissement de 21 ETP / + 3,4 %).

Le coût du risque global IFRS passe de - 19,8 M€ en 2022 à - 12,1 M€ en 2023, dont + 5,7 M€ d'IFRS9 et - 17,9 M€ de coût du risque local, soit une variation de + 7,7 M€.

Après prise en compte de tous les éléments cités ci-dessus, le résultat net financier IFRS en vision contribution aux comptes consolidés Groupe BPCE ressort à - 8,3 M€ en 2023 contre 13,9 M€ sur l'exercice précédent (- 22,3 M€).

1.2 Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

BPCE Lease (filiales comprises) vise un objectif de 6 316 M€ d'opérations nouvelles en 2024, soit une baisse de 4,6 % par rapport au réalisé 2023, qui était une année exceptionnelle.

Cet objectif se décompose en :

- CBM : 4 000 M€, soit - 0,4 % par rapport au réalisé 2023,
- Outre-Mer : 338 M€, soit - 30,7 % sur le réalisé 2023,
- CBI : 800 M€, soit - 14,7 % sur le réalisé 2023,
- ENR : 280 M€, soit - 19,0 % sur le réalisé 2023,
- International : 510 M€, soit + 0,2 % sur le réalisé 2023,
- Offre automobile : 388 M€ soit + 18,5 % sur le réalisé 2023
 - LLD Corporate/Pro : 385 M€, soit + 18,4 % sur le réalisé 2023,
 - LLD Particuliers : 1,4 M€
 - LOA Particuliers : 1,7 M€

Le PNB total de 2024 (y compris retraitements analytiques BPCE) est attendu à 285 M€.

Le PNB courant 2024 pour l'ensemble des métiers est fixé à 263,2 M€.

Le PNB sur cessions de 2024 est attendu à 25,2 M€.

Le budget retient pour 2024 un niveau de risque global en charge nette de - 5,6 M€ (- 0,03 % des encours moyens vs - 0,01 % en 2023), dont 0,4 M€ en PNB Risque et - 6,0 M€ en Coût du Risque.

Les charges de fonctionnement (y compris retraitements analytiques BPCE) sont budgétées à un niveau de 173,1 M€ pour 2024, représentant 0,90 % des encours moyens prévisionnels. Le coefficient d'exploitation ressortirait ainsi à 60,7 % contre 61,8 % en 2023.

Le résultat net d'exploitation de 2024 est estimé à 105,9 M€ contre 101,3 M€ en 2023. Il représente 0,55 % des encours moyens annuels.

1.3 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

BPCE Lease a pris le 02 février 2024 une participation majoritaire de 58% dans Simpel Group, société spécialisée dans la conception d'offres de financement locatif et d'abonnements destinés à faciliter la commercialisation de petits équipements, notamment informatiques. Les dirigeants actuels de Simpel Group conservent 42% du capital.

Il n'y a pas eu d'autres évènements postérieurs à la clôture.

1.4 Activité en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

1.5 Succursales existantes

Au 31 décembre 2023, la société dispose de deux succursales au sens de l'article L.232-1 II du code de commerce :

BPCE Lease Madrid : Calle de Serrano 90, 6. Planta – 28006 Madrid

BPCE Lease Milan : Viale Restelli, 3/7 – 20124 Milano

1.6 Informations relatives aux implantations à l'étranger

Les informations relatives aux implantations par pays en application de l'ordonnance n° 2014-158 du 20 février 2014 modifiant l'article L. 511-45 du Code Monétaire et Financier figurent dans le document d'enregistrement universel de BPCE SA, étant précisé que BPCE Lease dispose de deux implantations à l'étranger via ses succursales BPCE Lease Madrid et BPCE Lease Milan.

1.7 Charges non déductibles fiscalement (dépenses)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'il n'y a pas eu, pendant l'exercice, de dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 dudit code.

1.8 Indicateurs clés de performance de nature financière et non financière

1.8.1 Indicateurs clés de performance de nature financière

Cf. données financières de l'exercice.

1.8.2 Indicateurs clés de performance de nature non financière

La transcription de la directive européenne sur le reporting extra-financier a donné lieu en 2017 à la publication d'une ordonnance et de son décret d'application remplaçant l'ancien dispositif de reporting RSE dit « grenelle II ». Ces nouveaux textes requièrent pour les entreprises la publication d'une "déclaration de performance extra-financière" dans leur rapport de gestion.

Cependant dans le cadre de cette nouvelle réglementation, BPCE Lease n'est pas soumise à cette obligation. En effet BPCE, la société mère de BPCE Lease, établit une déclaration consolidée de performance extra financière incluant les données de l'ensemble de ses filiales, dont BPCE Lease.

1.9 Description des principaux risques et incertitudes

Refinancement, objectifs et politique de la société en matière de la gestion des risques financiers

Au 31 décembre 2023, les encours portés par BPCE Lease et ses filiales représentent : 18 363 M€, dont 14 942 M€ à taux fixe et 3 421 M€ à taux variable. Les emplois à taux fixe sont financés par des ressources à taux fixe à hauteur de 4 506 M€ et des fonds propres et assimilés pour 1 539 M€. L'impasse à taux fixe brute ressort ainsi à 8 896 M€. Elle est couverte par des instruments financiers à terme. Il s'agit uniquement de contrats d'échange de taux (swaps) à hauteur de 8 682 M€. Le besoin de ressources taux fixe qui en découle est de 215 M€ à la date d'arrêté.

Les limites RAF (*Risk Appetite Framework*) accordées à BPCE Lease et ses filiales par le groupe BPCE en matière de risques financiers et de liquidité, exprimées en seuil de tolérance et en seuil de résilience, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Famille de risques	Type d'indicateurs	Indicateurs	Seuil de tolérance..	Seuil de résilience..	Données au 31/12/2023
Risques financiers	Sensibilité de la MNI	sensibilité de la MNI 12 mois	-10 M€	-15 M€	Pour une hausse des taux de 100 bp : -5,62 M€
Risques financiers	Sensibilité de la VAN	sensibilité de la VAN Totalité courbe	-30M€ (depuis le 1er avril 2023)	-40 M€	Pour une hausse des taux de 100 bp = -20,4 M€

La couverture en liquidité sur l'ensemble du profil des encours respecte les limites fixées par BPCE SA, qui vont, en seuil de tolérance, de 85 % la première année à 61% la 5ème année et jusqu'à 50 % à la 10^{ème} année.

Au 31 décembre 2023, les limites RAF sont respectées. Une hausse des taux de 100 bp se traduit par une sensibilité de la VAN sur la totalité de la courbe d'écoulement de - 20,4 M€.

La sensibilité de la marge nette d'intérêts (*MNI*) calculée sur les douze mois à venir est de - 5,62 M€ pour une hausse de 100 points de base des taux courts (*La limite RAF tolérance sur la sensibilité de la MNI à 12 mois est de - 10 M€*).

2 Informations concernant les filiales

2.1 Situation, activité et résultats des sociétés contrôlées

Sur l'année, l'activité de BPCE Lease et ses filiales affiche une hausse de 18,1 % passant de 5 608 M€ d'opérations nouvelles en 2022 à 6 622 M€ en 2023. Les encours globaux productifs (hors créances reportées) à fin 2023 sont de 18 129 M€, en hausse de 9,5 % par rapport à fin 2022.

2.1.1 Activité Crédit-Bail Mobilier France (CBM)

Sur la base des informations communiquées par l'ASF et disponibles (y compris les banques BPCE) le marché du crédit-bail mobilier (CBM, location financière et LOA) a augmenté de 11,8 % en 2023 par rapport à 2022. Le marché français se situe en 2023 à 31,2 Mds €, contre 27,9 Mds € en 2022.

BPCE Lease a enregistré une production globale de 4 015 M€, soit une hausse de 12,8 % de son activité par rapport à 2022. La marge moyenne sur les opérations nouvelles ressort à 1,35 % (1,10 % en 2022). Le budget 2023 était fixé à 3 440 M€ avec une marge de 1,31 %. Il en ressort que la contribution de la production 2023 au PNB futur (production x marge x durée) est de 180,7 M€, supérieure aux attendus budgétaires de 142,2 M€.

BPCE Lease, y compris les filiales Outre-Mer, atteint une part de marché de 17,1 % en 2023 contre 17,3 % pour la même période en 2022.

La production du Crédit-Bail Mobilier réalisée avec l'ensemble du réseau Banques Populaires est en hausse de 13,2 % et représente 53,6 % du total soit 2 151 M€ (53,4 % en 2022).

Les apports des Caisses d'Épargne et de la Banque Palatine enregistrent une progression de + 6,6 % à 1 425 M€ par rapport à 1 337 M€ en 2022 et représentent 35,5 % du total (37,6 % en 2022).

La part apportée par le réseau Natixis, soit 45,6 M€, est en baisse de 0,4 % par rapport à 2022 et représente 1,1 % du total (1,3 % en 2022).

La production sur la clientèle directe de BPCE Lease, soit 393 M€ est en hausse de 42 % par rapport à 2022 et représente 9,8 % du total (7,8 % en 2022).

La répartition de la production par nature de biens financés fait ressortir une baisse du BTP (18,2 % en 2023 contre 18,6% en 2022), au secteur de la communication (3,8 % en 2023 contre 5,1 % en 2022), des autres matériels (11,9 % en 2023 contre 13,9 % en 2022), et d'autres matériels de transport (5,3 % en 2023 contre 6,9 % en 2022).

Cette répartition fait également ressortir une hausse des biens financés liés au secteur de l'informatique (5,4 % en 2023 contre 5,2 % en 2022), des machines-outils (8,6 % en 2023 contre 8,0 % en 2022), et du matériel médical (4,6 % en 2023 contre 3,9 % en 2022), des véhicules (42,2 % en 2023 contre 38,4 % en 2022).

Les encours productifs gérés progressent de 17,1 % sur l'année (+ 18,6 % en 2022) et atteignent 8 491 M€ au 31 décembre 2023.

Le nombre de contrats vifs gérés (*hors LOA BtoC*) est de 171 116 en fin d'année, en hausse de 11,6 % par rapport à fin 2022 tenant compte de la mise en place de 45 607 nouvelles opérations en 2023. Le montant moyen des opérations réalisées en 2023 ressort ainsi à 88 k€ par dossier, contre 86 k€ en 2022.

2.1.2 *Activité en Espagne*

En application du budget contraint fixé pour les deux succursales, ciblant les grands corporates, clients de Natixis, au détriment d'activités directes, la production générée en 2023 par la succursale de Madrid s'est élevée à 200 M€ d'opérations nouvelles (dont 69,1 % de clients Natixis et des réseaux BP & CE), contre 183 M€ en 2022 (dont 76,2 % de clients Natixis et des réseaux BP & CE).

La répartition des nouvelles opérations par nature de biens financés donne 31 % de financements en informatique, 29 % en transport, 22 % de financements en industrie-divers, 7 % en immobilier, 9 % en BTP et 2 % en énergie.

Les encours fin de mois portés par la succursale de Madrid progressent par rapport à 2022 de + 16,1 %, passant ainsi de 418 M€ en 2022 à 486 M€ en 2023. Ces encours représentent 1 907 contrats vifs à fin 2023 contre 1 817 à fin 2022.

2.1.3 *Activité en Italie*

A l'instar de la succursale de Madrid, la succursale de Milan s'est attachée à limiter sa production directe. La production générée en 2023 s'est élevée à 309 M€ d'opérations nouvelles, réalisée exclusivement avec des clients de Natixis et des réseaux BP & CE, à comparer à 255 M€ en 2022.

La répartition des nouvelles opérations par nature de biens donne 35 % en industries divers, 9 % en immobilier, 15 % en transport, 6 % en Energie, 7 % en LOA Nautique, 3 % en BTP et 25% en informatique.

Les encours fin de mois portés par la succursale de Milan progressent par rapport à 2022 de + 14,5 %, passant ainsi de 610 M€ en 2022 à 699 M€ en 2023. Ces encours représentent 4 962 contrats vifs à fin 2023 contre 4 662 à fin 2022.

2.1.4 *Activité Outre-Mer*

En Outre-Mer, l'activité est en hausse de + 36,4 % par rapport à 2022, avec une production de 488 M€ contre 358 M€ en 2022. Les apports des réseaux BP & CE représentent 51,8 % de la production globale en 2023 (40,1 % en 2022), ceux de Natixis représentent 40 % (45,1 % en 2022) et les apports Directs représentent quant à eux 8,2 % en 2023 (14,8 % en 2022).

Le taux de marge sur 2023 s'établit à 1,84 %, en baisse de 32 bp par rapport à 2022 (2,16 %).

A la fin de l'exercice, les encours portés par les trois entités Outre-Mer affichent une progression de + 4,6 % à 502 M€ (480 M€ à fin 2022), représentant 15 315 contrats contre 16 299 à fin 2022.

2.1.5 *Activité de Location Longue Durée (LLD BtoB)*

BPCE Car Lease a enregistré 11 513 commandes au titre de l'exercice 2023, soit un portefeuille en baisse par rapport à l'exercice précédent de - 11,4 % (12 995 commandes).

Le nombre de commandes réalisées en partenariat avec le réseau Caisse d'Epargne (*hors banque Palatine*) est en baisse de 23,1 % (4 690 commandes en 2023 contre 6 101 en 2022), comme pour le réseau Banques Populaires, qui enregistre une baisse du nombre de commandes de 16,3 % (4 026 commandes en 2023 contre 4 809 en 2022).

Le réseau banque Palatine, lui, enregistre une hausse du nombre de commandes réalisées de 20,4 % (242 commandes en 2023 vs 201 en 2022).

Globalement, au cours de l'exercice, 11 513 commandes ont été enregistrées et 11 883 livraisons effectuées, à comparer à 12 995 commandes et 9 211 livraisons en 2022. Au global, le marché du professionnel représente 1 403 commandes en 2023 en diminution de - 36 % par rapport à 2022.

A fin 2023, le parc roulant financé par BPCE Car Lease s'élève à 42 632 véhicules, auxquels s'ajoutent 1 187 véhicules gérés en fleet management. Le parc roulant représente un encours de 693 M€, un portefeuille de 9 917 clients et un nombre moyen de véhicules par client de 4,3 d'un montant unitaire moyen de 27,4 k€.

2.1.6 *Activité Location Opérationnelle Informatique (LOI)*

Sur 2023, la location opérationnelle informatique a généré une production de 29,7 M€, soit une baisse de 27,6 % par rapport à l'exercice précédent.

2.1.7 Activité Crédit-Bail Immobilier France (CBI)

Crédit-bail immobilier

Les engagements nouveaux signés en 2023 par les acteurs de crédit-bail immobilier s'élèvent à 4 425 M€ soit une baisse de 19,7 % de ce marché par rapport à 2022.

Avec 1 117 M€ de signatures, le groupe BPCE a une part de marché de 25,2 % (source ASF).

Les filiales de Crédit-Bail Immobilier de BPCE Lease ont, pour leur part, réalisé une production 2023 de 938 M€ de contrats signés, en hausse de 3,7 % par rapport à 2022.

Sur la base des contrats signés, la production annuelle globale de 938 M€ se répartit entre les structures suivantes comme suit :

* BPCE Lease Immo	: 865,0 M€
* BPCE Bail	: 50,9 M€ (représentée intégralement par la Fiducie)
* Cicobail	: 5,9 M€
* Sud-Ouest Bail	: 2,9 M€
* Intercoop	: 1,0 M€
* Bati Lease	: 11,8 M€

Toutes sociétés confondues, la part de l'activité réalisée en collaboration avec les Banques Populaires représente 40,0 % du total, à 375,2 M€ (33,0 % en 2022), la part réalisée avec les Caisses d'Epargne et la Banque Palatine représente 40,1 % à 375,7 M€ (40,5 % en 2022), les apports Natixis sont nuls en 2023 (7,7 % en 2022), la part de l'activité directe représente 19,9 %, soit 186,6 M€ (18,7 % en 2022).

Types d'investissement	déc.-23			déc.-22		
	Nombre de dossiers	Production en k€	Poids relatif	Nombre de dossiers	Production en k€	Poids relatif
Locaux Activités & Industries	133	311 156	33%	156	275 674	30%
Bureaux	47	72 921	8%	62	141 707	16%
Locaux commerciaux	51	225 029	24%	83	201 548	22%
Entrepôts	29	43 622	5%	25	48 216	5%
Hôtels, restaurants	31	132 441	14%	20	69 456	8%
Cliniques, Maisons de retraite	17	101 447	11%	10	68 694	8%
Fiducie*	25	50 901	5%	16	98 686	11%
TOTAL	333	937 517	100%	372	903 981	100%

*14 fiducies-services et 11 fiducies-prêteurs signées depuis le début de l'année 2023 pour un montant de 205 M€, dont 51 M€ de production conservée.

Le nombre d'opérations signées dans l'année est de 333 contre 372 en 2022. Le montant moyen des opérations signées en 2023 est de 2,8 M€ en hausse de 17,3 % par rapport à 2022.

Le volume des opérations en attente de signature s'élève à 133 M€ à fin 2023, en baisse de 36 % par rapport à l'exercice précédent (207 M€).

Les marges moyennes dégagées sur les opérations signées sur l'exercice sont de 0,91 %, inférieures à celles du budget 2023 (1,00 %) et iso à celles de 2022 (0,91 %).

Par nature de biens financés, les bureaux représentent 8 % du total (16 % en 2022), les locaux commerciaux 24 % (22 % en 2022), les locaux d'activité 33 % (30 % en 2022), les hôtels restaurants 14 % (contre 8 % en 2022), les cliniques et maisons de retraite 11 % (8 % en 2022), les entrepôts 5 % (iso 2022) et la fiducie 5 % (11 % en 2022).

Les encours de crédit-bail immobilier, hors ITNL mais y compris prêts Energie portés par BPCE Bail, s'élèvent à 6 145 M€ à fin 2023. Ils se répartissent entre BPCE Lease Immo 4 845 M€, Cicobail 390 M€, BPCE Bail 547 M€, Sud-Ouest Bail 63 M€, Bati Lease 273 M€ et Intercoop 29 M€.

Le nombre de contrats de crédit-bail immobilier est de 4 512 à fin 2023 se répartissant en 3 185 pour BPCE Lease Immo, 304 pour BPCE Bail, 492 pour Cicobail, 322 pour Bati Lease, 144 pour Sud-Ouest Bail et 65 pour Intercoop.

Locatif

Les filiales de crédit-bail immobilier de BPCE Lease gèrent au 31 décembre 2023 un portefeuille de 11 immeubles loués en location simple. Il représente une surface globale de 12 645 m² et une valeur nette comptable de 2,23 M€ avant provisions et de 2,19 M€ après provisions. Les loyers annuels 2023 de ce portefeuille (QP bien) s'élèvent à 0,90 M€, soit une rentabilité brute de 40,48 % (contre 26,85 % à fin 2022). Le vide locatif constaté à fin décembre 2023 ressort à 17,09 % (contre 11,06 % à fin 2022).

Les entrepôts représentent 2 % des surfaces, les locaux industriels 2 %, les bureaux 4 %, les locaux d'activité 22 %, les commerces 38 %, et les hôtels 32 %.

La répartition géographique est à 4,1 % à Paris et Ile de France, 95,9 % en Province.

Au cours de l'exercice, 10 immeubles sont sortis du secteur locatif. L'ensemble des cessions ont permis de dégager une plus-value de 9,4 M€.

Le patrimoine locatif est expertisé annuellement, ligne à ligne. Sa valeur (en QP) s'élève à 9,07 M€, à comparer à une valeur nette comptable de 2,23 M€ avant provisions, et de 2,19 M€ après provisions.

ITNL

Les immeubles temporairement non loués, après résiliation du contrat de crédit-bail, sont au nombre de 22 à fin 2023 et représentent une valeur nette comptable de 7,8 M€ avant provisions et 6,0 M€ après provisions, à comparer à une valeur d'expertise globale de 10,9 M€. Au cours de l'exercice, 13 immeubles ITNL ont été cédés dégageant une plus-value de 3,4 M€.

Chaque immeuble ITNL fait l'objet d'une expertise et, si nécessaire, une provision est constatée à hauteur de l'écart entre cette valeur et la valeur nette comptable (*VNC*), en tenant compte des garanties bancaires reçues.

2.1.8 Activité de Crédit-Bail Environnement (ENR)

BPCE Energéco a réalisé une production de 346 M€, en hausse par rapport à l'année précédente (98 M€). Il s'agit de la part conservée en financement par BPCE Energéco sur un total de 849 M€ d'opérations arrangées. Les apports des réseaux (y compris Natixis) représentent 64,7 % de la production de l'exercice 2023 (43,6 % en 2022), et ceux du Directs représentent 35,3 % (56,4 % en 2022).

La production réalisée sur l'exercice 2023 se concentre sur 3 secteurs, le photovoltaïque représentant 44 % de la production et l'éolien représentant quant à lui 26 % de cette même production.

Les marges constatées sur les opérations conclues dans l'exercice sont en hausse par rapport à 2022, et ressortent à 0,76 % en 2023 contre 0,51 % en 2022.

Les encours productifs gérés par BPCE Energéco cumulés avec les prêts énergies consentis et portés par BPCE Bail donnent un total de 1 142 M€.

2.1.9 Encours contentieux

	Encours financier fin de période (hors créances reportées)	Masse Douteuse brute (hors EAD S3 UL)	Masse Douteuse brute (EAD S3 UL)	Masse Douteuse brute Globale (1)	Taux de masse douteuse sur encours financier	Garanties reçues des EC sur encours douteux	Taux de Garantie reçue des EC sur encours douteux (2)	Risque net (hors EAD S3UL)	Risque net (EAD S3UL)	Risque net Total	Taux de risque net sur encours financier
Mobilier	8 501	228	46	275	3%	131	48%	125	18	143	2%
International	1 184	42	-	42	4%	-	0%	42	-	42	4%
Outre-mer	502	17	1	18	3%	5	30%	12	1	12	2%
LLD	697	11	-	11	2%	5	43%	7	-	7	1%
Immobilier (1)	6 145	542	5	547	9%	127	23%	417	3	420	7%
Energéco (2)	1 099	7	-	7	1%	0	1%	7	-	7	1%
Total au 31/12/2023	18 129	847	52	899	5%	268	30%	610	22	632	3%
Total au 31/12/2022	16 550	664	57	721	4%	262	36%	430	29	459	3%
Evolution N/N-1 - M€	1 579	183	-5	178	+0,6 pts	6	-7 pts	180	-7	173	+0,7 pts
Evolution N/N-1 - %	10%	28%	-9%	25%		2%		42%	-24%	38%	

La Masse douteuse brute a augmenté de 178 M€ (+ 25 %) depuis le 31 décembre 2022, concentrée sur :

- Immobilier : + 80 M€, lié principalement à l'entrée en douteux des dossiers NAOS (+ 34 M€ contre-garantis à hauteur de 30 %) et Société Editrice du Monde (+ 25 M€ non contre-garantis)
- Mobilier : + 70 M€, lié principalement au passage en défaut des tiers du groupe CASINO (+ 39 M€ contre-garantis à hauteur de 8M€)
- International : + 28 M€, lié principalement au passage en douteux des filiales italiennes du groupe ORPEA (+ 30 M€)

Le risque net après garanties des Réseaux a ainsi augmenté de 173 M€ (+ 38 %).

	Risque net Total	Taux de risque net sur encours financier	Provisions S3	Taux de couverture du risque net global	Risque net après provisions (4)	Rappel - Provisions S1/S2	Global Provisions hors PRC & Impairment LLD	Taux de couverture global sur encours financier
Mobilier	143	2%	44	31%	99	33	77	1%
International	42	4%	15	36%	27	18	33	3%
Outre-mer	12	2%	4	35%	8	4	8	2%
LLD	7	1%	7	100%	-	-	7	1%
Immobilier (1)	420	7%	106	25%	314	72	178	3%
Energéco (2)	7	1%	2	25%	6	11	12	1%
Total au 31/12/2023	632	3%	179	28%	453	137	316	2%
Total au 31/12/2022	459	3%	159	35%	300	159	318	2%
Evolution N/N-1 - M€	173	+0,7 pts	20	-6 pts	153	-22	-2	-0,2 pts
Evolution N/N-1 - %	38%		13%		51%	-14%	-1%	

Le taux de couverture par provisions du risque net global (hors IFRS 9 S1/S2) ressort à 28 % à fin décembre 2023 en diminution (- 6 pb) par rapport à décembre 2022. Cette évolution est expliquée principalement par l'impact significatif sur le taux de couverture des 4 dossiers majeurs (*Naos, Société Editrice du Monde, Casino et Orpéa*). Le stock de provisions individuelles (S3) augmente de 13 % (+ 20 M€).

Le stock global de provisions (yc IFRS 9) est quasi stable 2023/2022 (- 2 M€), dont - 22 M€ en IFRS buckets S1 et S2 notamment en lien avec l'amélioration des scénarios macro-économiques et la révision associée des pondérations (optimiste/médian/pessimiste).

Le stock est de 316 M€ dont plus de la moitié sur l'immobilier (178 M€).

Un complément de provisions de 4,5 M€ sur Risques Sectoriels a été doté sur l'année. De nouveaux secteurs sont couverts : le secteur des Bureaux (11,3 M€) et les Risques Chantiers (5,0 M€). Les secteurs de l'Hôtellerie et de Transports de voyageurs enregistrent une dotation nette pour respectivement 1,4 M€ et 1,2 M€. Enfin, les provisions pour risques des secteurs de l'Energie-risque tarifaire (12,3 M€) et de l'Évènementiel (2,1 M€) ont été intégralement reprises. Le stock de provisions Risques Sectoriels est ainsi de 46,0 M€.

2.2 Filiales et participations

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Au 31 décembre 2023, BPCE Lease détient les filiales suivantes :

Filiales	% détenu
Lease Expansion	100 %
BPCE Lease Immo	100 %
BPCE Energéco	100 %
BPCE Bail	100 %
Co-Assur	100 %
BPCE Car Lease	100 %
BPCE Personal Car Lease	100 %
Sud-Ouest Bail	100 %
Intercoop	100 %
BPCE Lease Réunion	100 %
BPCE Lease Tahiti	100 %
BPCE Lease Nouméa	99,09 %
Bati Lease	99,88 %
Cicobail	77,14 %
Eurolocatique	100 %

Par ailleurs, au 31 décembre 2023, BPCE Lease détient les participations suivantes :

Participations	% détenu
GIE BPCE Achats	0,16 %

2.3 Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que notre Société contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes (*directement et indirectement*) :

Sociétés
Lease Expansion
BPCE Lease Immo
BPCE Energéco
BPCE Bail
Co-Assur
BPCE Car Lease
BPCE Personal Car Lease
Sud-Ouest Bail
Intercoop
BPCE Lease Réunion
BPCE Lease Tahiti
BPCE Lease Nouméa
Bati Lease
Cicobail
Eurolocatique
Médidan

3 Contribution 2023 du métier crédit-bail aux comptes consolidés de BPCE

La contribution au PNB 2023 (*hors retraitements analytiques BPCE*) de BPCE est de 282,5 M€ contre 283,1 M€ sur 2022. Cette évolution du PNB s'explique principalement par une baisse du PNB courant de - 9,5 M€, une hausse du PNB sur cessions de 4,5 M€ et une amélioration des charges liées aux risques de 4,5 M€.

La contribution aux charges générales d'exploitation (*hors retraitements analytiques BPCE et y compris charges exceptionnelles*) de BPCE ressort à 171,2 M€ en 2023 à comparer à 155,8 M€ en 2022. Elles représentent 0,99 % des encours moyens contre 0,98 % en 2022.

La contribution au résultat brut d'exploitation consolidé de BPCE est de 111,3 M€ contre 127,3 M€ en 2022.

La contribution au coût du risque de BPCE est une dotation nette de - 5,3 M€ contre une dotation nette de - 29,5 M€ en 2022. La charge de risque 2023 intègre une reprise nette de + 22,3 M€ au titre des provisions pour dépréciation IFRS9 (y compris provisions pour risques sectoriels) et une dotation nette hors IFRS9 de - 27,6 M€.

L'impact global du risque (PNB et Coût du Risque) sur l'année s'établit ainsi à - 2 M€ de dotation nette, contre une dotation nette de - 30,7 M€ en 2022, avec un PNB Risque de 3,3 M€ en 2023 contre - 1,2 M€ en 2022.

La contribution (*hors retraitements analytiques BPCE et y compris charges exceptionnelles*) au résultat courant consolidé avant impôt de BPCE LEASE est de 106 M€ contre 97,7 M€ en 2022.

4 Renseignements relatifs au capital

4.1 Répartition du capital de la société

Le capital social de BPCE Lease s'élève à 354 096 074 € au 31 décembre 2023 et est composé de 16 702 645 actions de 21,20 € de valeur nominale et détenu à 100% par BPCE SA.

4.2 Actions d'autocontrôle

Nous vous rappelons que la Société ne détient pas d'action d'autocontrôle.

4.3 Participations réciproques

Nous vous informons que la Société ne détient aucune participation dans le capital de Sociétés par actions détenant une fraction du capital de la Société supérieure à 10%. Par ailleurs, aucune action de la Société n'est détenue par une société (autre qu'une société par actions) détenant une fraction du capital de la Société supérieure à 10%.

Il n'y a donc pas de participations réciproques au sens des articles L. 233-29 et L. 233-30 du Code de commerce.

4.4 Participation des salariés au capital

En application de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'absence de participation des salariés au capital de votre société au 31 décembre 2023.

5 Prêts interentreprises

Le montant des prêts à moins de trois ans consentis par la société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant s'établit comme suit :

Nous vous informons que la Société n'a consenti aucun prêt au sens de l'article L.511-6, 3 bis al.2 du Code monétaire et financier.

6 Proposition d'affectation du résultat

Le Conseil d'Administration propose d'affecter le résultat de l'exercice 2023 de BPCE Lease soit une perte de 168 267 266,67 euros comme suit :

- Report à nouveau - 168 267 266,67 euros

Ainsi, le « Report à nouveau » débiteur de 234 969 044,93 euros, s'élèverait à 403 236 311,60 euros après affectation du résultat de l'exercice.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société se montent à 89 621 818,86 €, soit un montant inférieur à la moitié du capital social qui s'élève à 354 096 074 €.

En application de l'article L 225-248 du Code de commerce, « le conseil d'administration est tenu dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte de convoquer l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société », Nous vous proposons dès la présente assemblée générale de ne pas dissoudre la société de manière anticipée.

La société sera alors tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, de reconstituer ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social ou, sous réserve de l'article L. 224-2, de réduire son capital social du montant nécessaire pour que la valeur des capitaux propres soit au moins égale à la moitié de son montant.

Conformément à la Loi, il est précisé que les montants du dividende mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET	MONTANT GLOBAL DU DIVIDENDE DISTRIBUE
2020	Néant	Néant
2021	Néant	Néant
2022	Néant	Néant

(*) Les dividendes sont éligibles à l'abattement en application des dispositions de l'article 158-3 2° du CGI.

7 Informations concernant les délais de paiement

En application de l'article L. 441-14 du Code de commerce, nous vous présentons en annexe au présent rapport, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.

Ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et opérations connexes. Nous considérons en effet qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

8 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices clos.

9 Rapport sur le gouvernement d'entreprise

9.1 Modalités d'exercice de la direction générale

Conformément à l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous indiquons que le Conseil d'Administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de Commerce.

Ainsi, conformément à la législation et à l'article 21 des statuts, la direction générale de BPCE Lease est assumée sous la responsabilité d'un directeur général, nommé par le Conseil d'Administration. Ce dernier est assisté dans sa mission par un directeur général délégué, nommé sur sa proposition par le Conseil d'Administration.

Le directeur général et le directeur général délégué sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société.

BPCE Lease étant agréée en tant qu'établissement de crédit spécialisé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), le directeur général et le directeur général délégué ont par ailleurs été désignés en qualité de dirigeants effectifs au sens des articles L. 511-13 et L. 532-2 du Code Monétaire et Financier.

9.2 Informations concernant les mandataires sociaux

9.2.1 Situation des mandats sociaux

La composition du conseil d'administration de BPCE Lease est la suivante :

- Mme Catherine Halberstadt, présidente
- M. Fouad Chehady
- La Banque Populaire Grand Ouest, représentée par M. Bruno Pain
- Bred Banque Populaire, représentée par Mme Françoise Epifanie
- La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, représentée par M. Lionel Raymond
- La Caisse d'Épargne Rhône Alpes, représentée par M. Frédéric Martin
- La Caisse d'Épargne Bourgogne Franche Comté, représentée par Mme Isabelle Broute
- Natixis, représentée par Mme Gwénola Deguerre

Après examen de la situation des mandats des administrateurs, il est constaté qu'aucun mandat d'administrateur n'arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

9.2.2 Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux durant l'exercice

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de Commerce, nous vous communiquons en annexe la liste de l'ensemble des mandats exercés par chacun des mandataires sociaux au cours de l'exercice 2023.

9.2.3 Rémunérations allouées aux administrateurs

Les rémunérations allouées aux administrateurs au titre de leur présence aux séances du Conseil d'Administration ont été réparties selon les règles de gouvernance en vigueur au sein du Groupe BPCE. Conformément aux règles de gouvernance de BPCE, les mandats exercés par les salariés de BPCE donnent lieu à rémunération versée directement à BPCE.

9.3 Situation des mandats des Commissaires aux Comptes

Après examen de la situation des mandats des Commissaires aux Comptes, il est constaté que le mandat du cabinet Deloitte et Associés, Commissaire aux Comptes titulaire, arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous vous proposons de renouveler le mandat du Cabinet Deloitte et Associés, Commissaire aux Comptes titulaire, pour une nouvelle période de 6 exercices.

9.4 Conventions réglementées

Conformément aux dispositions sur les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce, nous vous avisons qu'aucune convention relevant de cet article n'a été soumise à l'autorisation du conseil d'administration au cours de l'exercice 2023.

Nous vous informons par ailleurs que conformément aux dispositions de l'article et L225-40-1 du même Code, deux conventions conclues et autorisées au cours de l'exercice 2021 et dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice portent sur :

- Cession du fonds de commerce de l'activité LOA Nautique de la Banque Populaire Grand Ouest à BPCE Lease. Le Conseil d'Administration de BPCE Lease, réuni le 26 mars 2021, a autorisé la cession du fonds de commerce LOA Nautique de la Banque Populaire Grand Ouest à BPCE Lease, préalablement à sa réalisation ;
- Convention de refacturation relative au Schéma Directeur Immobilier (SDI) de la Communauté BPCE en Île de France, dans le cadre du Projet Well. Le Conseil d'Administration de BPCE Lease, réuni le 15 décembre 2021, a autorisé la signature de l'acte d'adhésion à la convention de refacturation relative au Schéma Directeur Immobilier (SDI).

9.5 *Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital*

En application des dispositions de l'article L.225-100 du Code de commerce, il est fait état de l'existence d'aucune délégation accordée par l'assemblée générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital au cours de l'exercice 2023.

10 Annexes

10.1 Tableaux des délais de paiement des fournisseurs et clients

	Article D.441-4 I.-1° (Code de commerce): Factures <u>fournisseurs</u> reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Montant total TTC des factures concernées	- €	107 142 910,12 €	- €	- €	- €	107 142 910,12 €
	Article D.441-4 I.-2° (Code de commerce) : Factures <u>clients</u> émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Montant total TTC des factures concernées	182 149 950,67 €	48 504 916,58 €	9 331 464,61 €	6 335 545,65 €	99 694 278,22 €	346 016 155,73 €

Ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes.

10.2 Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

en milliers d'euros	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023
Situation financière en fin d'exercice					
Capital Social	354 096	354 096	354 096	354 096	354 096
Nombre d'actions émises	16 702 645	16 702 645	16 702 645	16 702 645	16 702 645
Résultat global des opérations effectives					
Produit net bancaire	90 812	-79 266	34 467	-17 917	-119 567
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	482 160	764 491	673 902	763 224	917 772
Impôt sur les bénéfices	4 846	-3 898	-7 966	-23 934	-9 291
Résultat après impôt, amortissements et provisions	37 083	-137 274	-23 994	-73 853	-168 267
Résultat des opérations réduit à une action (en euro)					
Résultat après impôt mais avant amortissements et provisions	29	46	41	47	56
Résultat après impôt, amortissements et provisions	2	-8	-1	-4	-10
Dividende versé	34 910	0	0	0	0
Personnel					
Nombre de salariés (ETP moyen annuel)	579	624	654	667	687
Montant de la masse salariale	33 160	33 954	36 067	38 805	41 183
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux : Sécurité Sociale, oeuvre sociale etc..	18 671	18 760	20 481	21 140	22 836

10.3 Glossaire

PNB : Produit Net Bancaire

ITNL : Immeuble Temporairement Non Loué

VAN : Valeur Actuelle Nette

SIG : Solde Intermédiaire de Gestion

ETP : Equivalent Temps Plein

ENR : Energies Renouvelables

CBM : Crédit-Bail Mobilier

CBI : Crédit-Bail Immobilier

LLD : Location Longue Durée

LOA : Location avec Option d'Achat

BP : Banque Populaire

CE : Caisse d'Epargne

EAD : Exposure At Default / Exposition en cas de défaut

UL : Unexpected Losses / Pertes inattendues

VNC : Valeur Nette Comptable

BtoC : Business to Customer

QP : Quote-Part